

13 Novembre 2002: Anne nous a quittés...

Novembre 2002

N°56

DES BANCELS

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Prix de vente au

bise-art, blizart •

Alain Pantel

dans l'œil du

cyclone ••••••••

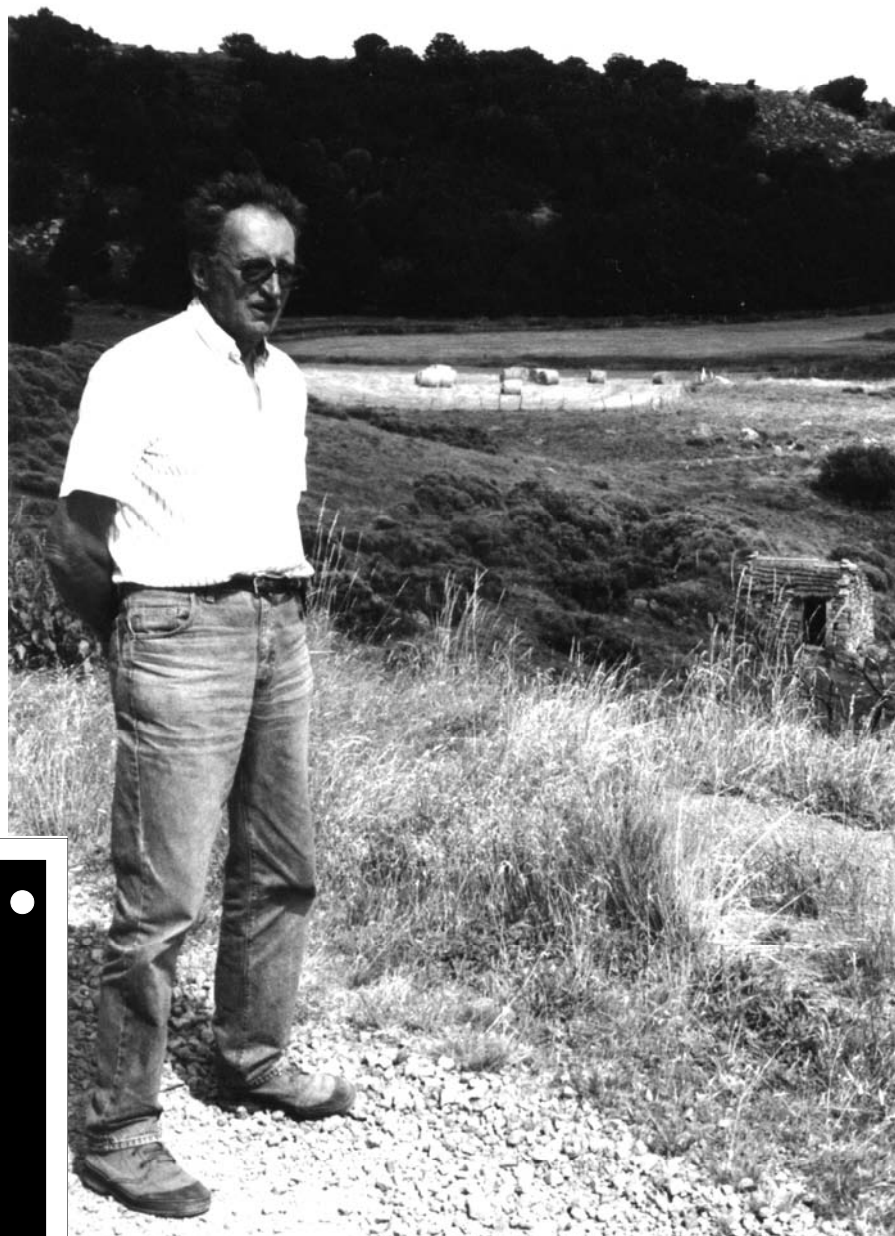
Vitaterne

l'air de rien •••••

Mettez un

tournesol dans

vosre moteur !



fraîche rafale ••

Enfance

lozérienne:

Elie Pellequer...

Monde de Normes...

Monde de Mornes !

Voici un petit jeu pour un après-midi pluvieux d'automne, très distrayant et révélateur de notre époque .
Il s'agit de trouver l'élément commun à tous les cas suivants : monter un échafaudage pour réparer une maison, fabriquer un jouet d'enfant, confectionner un garde-fou pour une mezzanine d'un gîte, agencer une fromagerie pour faire du pélardon, équiper une voiture pour faire du ramassage scolaire, tenir un stand de vente sur un marché, souder un tuyau, recevoir des enfants en vacances, faire des confitures, se gratter le nez, etc..., etc..., etc..

Alors ?, cherchez bien; allez, un petit effort. Non, vous ne trouvez pas ?
Pourtant elles nous envahissent, nous submergent, nous colonisent !

Il s'agit des Normes ! Maintenant, tout doit être : " aux Normes ! " . Et pourquoi-donc ? me direz-vous. Mais c'est très simple, pour que nous soyons certifiés, labelisés, garantis, attestés, légalisés, authentifiés, cautionnés, standardisés Bref, en un mot : " Normalisés " ! . Certes, il y a des avantages, cela fait vivre tous ceux qui les fabriquent, les éditent, les installent, les contrôlent, les vérifient, les font appliquer.....

Cela nous évoque la logique : du Gala organisé au profit des organisateurs de Gala !
Mais pour les autres, il reste les aberrations des normes et leurs tracasseries quotidiennes, et bon nombre de décisions contraires au simple bon sens.

Les Normes dicteraient les conduites de nos activités et nos décisions à prendre ?

Allons, allons ! Nous avons une tête pour réfléchir et un cerveau pour imaginer; ne laissons pas nos neurones s'endormir !

Mais au-delà des désagréments engendrés par les Normes , il y a quelque chose de plus grave La Norme unifie la diversité, rend les objets et les comportements semblables ! Le sel et la saveur de la vie viennent des différences, des originalités, des particularités, des découvertes, des nuances, des variantes et autres subtilités.

Tout ce que les Normes tendent à faire disparaître .

Alors Oui : Monde de NORMES Monde de MORNES .

PS:.... Horreur !! Je viens de prendre connaissance de la Norme 1234 AB AFNOR Ministère de l'édition , issue de la directive Européenne 5678 CD , confirmée par la loi 91011 EF sur la presse de proximité Un éditorial ne doit pas dépasser quinze lignes !

C'est sûr, au prochain comité de rédaction du Vent des Bancels , je vais y laisser ma peau !

■

Roland MOUSQUES

brise municipale



Marie-Jeanne Dubois:

Ah ! Les champignons... Quel trésor ?

Le matin à six heures moins le quart, ce sont les premiers de la ruée vers l'or.

Certains essaient même de se faufiler sur les pistes interdites en trouvant des caches au fin fond de la forêt pour être au plus près.

D'autres se garent à la Croix de Berthel de part et d'autre de la ruine et partent avec leurs lampes électriques à l'assaut de nos délicieux cèpes. Quelquefois la place est limitée sur ces aires de parking... il faut monter sur les talus !

C'est l'assaut de nos forêts. On ramasse, on écrase, on brise à coups de bâton ceux qu'on ne ramasse pas, on passe dans les tas de branches, on saute les

clôtures... Il ne faut pas oublier un coin, ce serait dommage !

Si on voit quelqu'un ramasser, il faut aller vérifier, des fois qu'il soit dans une "bouletière", on pourrait en ramasser aussi, pas de raison de se gêner ! C'est au premier qui le voit, au risque de se faire bousculer...

Les randonneurs ou touristes se demandent: "quel est ce rassemblement ?". Une fête, une rencontre ?

Non, c'est le pillage des champignons !

Lorsque ce sont des familles qui viennent passer un moment de détente et de plaisir, le contexte est différent, la mentalité et la discussion sont agréables, contrairement à ce qu'on peut rencontrer par

ailleurs...

Je cite comme exemple ce qu'une randonneuse m'a raconté: croisant une ramasseuse cagoulée sur le Mont Lozère, elle a osé lui demander ce qu'elle ramassait. Pour toute réponse elle eut un: "occupe-toi de ton sac à dos!".

Est-il normal qu'il y ait encore des ramasseurs à 19h30 au "Plos de l'Estrade", un dimanche ?

Ne pourrait-il pas y avoir "clôture" de cueillette à 17 h ?

L'arrêté du Préfet est-il appliqué certains jours, quand la sortie n'est pas trop importante, faute de quoi ce sont des corbeilles, cagettes ou coffres entiers qui s'en vont ?

Où sont les contrôles en cas de grosses sorties ?

Quelle est la place laissée aux gens du pays en cette période ?

N'a-t-on pas droit, nous aussi, à notre part de "bénéfice" pour payer nos impôts fonciers?

Marie-Jeanne DUBOIS

Le mot des "saints-maires"



Daniel Mathieu:

Intercommunalité...

Au cours du dernier conseil municipal en date du 21 septembre, la majorité des élus s'est prononcée en faveur de la création d'une communauté de communes, portant sur le territoire de Saint Fréal, Saint Maurice, Saint Andéol, Vialas, Fraissinet, le Pont de Montvert, c'est à dire le même territoire que l'actuel SIVOM.

Cette décision fait suite à de nombreuses réunions et discussions tant au niveau du Conseil que du SIVOM. Je

rappelle que la création d'une communauté de communes fait partie du programme annoncé lors des dernières élections municipales.

Si sur le principe de la communauté de communes Saint Andéol n'a eu aucune difficulté à se prononcer de manière favorable, le choix du périmètre et de sa pertinence amène davantage de questions par rapport à un regroupement plus tourné vers la Vallée Longue et le canton de Saint Germain de Calberte, avec

lequel nous travaillons en tant que membre associé pour ce qui est des ordures ménagères ainsi que certains services tels que la gendarmerie, l'école, les pompiers...

La préférence accordée au périmètre actuel du SIVOM s'est faite, pour bonne part, au regard d'une longue histoire qui relie Saint Andéol au reste du canton du Pont de Montvert. C'est le côté affectif de la chose: nous restons "en famille"...

Ce critère qui peut paraître

dérisoire et dépassé en ces temps de mondialisation me paraît essentiel, la réussite d'un tel projet dépendant avant tout de la volonté partagée des femmes et des hommes de ce territoire à œuvrer dans une même direction.

Au delà de l'affectif, il me semble que notre canton, de par sa diversité entre Cévenne méridionale et Mont Lozère déjà tourné vers l'Atlantique, possède en lui un potentiel de développement d'une grande richesse.

En effet, l'enjeu de l'intercommunalité n'est pas de créer une structure

supplémentaire pour valoriser l'ego des élus, mais bien un outil devant amener, au niveau des moyens, à la création de conditions permettant à chacun la meilleure vie possible dans ce pays.

Si Saint Andéol a été la première commune du canton à délibérer sur le périmètre, il semble que pour les autres la question ne soit pas entièrement réglée. L'attraction vers d'autres périmètres est une réalité et il n'est pas forcément facile de trancher.

L'autre grande question qui se pose aussi est celle des compétences, c'est à

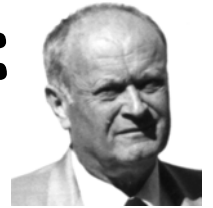
dire de ce que nous voulons faire ensemble et des moyens que nous sommes prêts à y consacrer. Là est le véritable projet politique pour notre future communauté de communes. Ce sera l'enjeu des prochaines réunions du SIVOM qui espérons le, permettra le passage à l'intercommunalité pour l'an 2004.

Le "Vent des Bancelles" et la "Cantonade", ne manqueraient pas de nous tenir informer de l'avancement de ce projet sur lequel chacun a le devoir de s'exprimer.

Daniel MATHIEU

Etienne Passebois:

Histoire d'eau...



Je veux vous parler d'une histoire d'eau - moins croustillante que celle d'O. Certes ce n'est pas la première fois que ce thème vient dans mon propos. Il reviendra certainement encore tant que nous n'aurons pas atteint la perfection - et elle n'est pas pour demain !

J'estime que nous avons progressé depuis le temps où quelques rares privilégiés s'alimentaient à leur source personnelle installée devant la porte (personne, avant 1960, n'avait de l'eau "sur l'évier" à l'intérieur de la maison !) et où la plupart des habitants de nos communes - Saint Frézal n'étant pas la seule concernée - allaient avec seaux ou cruches chercher l'eau au ruisseau ou à la source lointaine, ou la tiraient de citernes ou de puits souvent fort pollués par manque d'entretien ou croupissement.

Aujourd'hui, toutes les maisons sont alimentées - et dans des conditions

convenables - soit à titre public, soit à titre privé. Mais voilà que s'est créé une nouvelle exigence: la qualité et la pureté de l'eau, au nom du principe de précaution.

Aurons-nous, dans quelque temps, si on pousse les choses à l'extrême, le droit de laisser mourir nos administrés même quand la nature, la loi du genre sinon la volonté divine en auront décidé?

Évidemment il ne faut pas faire n'importe quoi, et je ne conteste pas la nécessité de prendre un maximum de soins.

Mais avec le système de distribution qui est le nôtre, la longueur des canalisations, la diversité des points de captage, l'éloignement les uns des autres des lieux d'alimentation... il nous faudrait - je parle ancien régime - 2 millions de francs pour mettre "aux normes" tout cela. En combien d'années aurons-nous rassemblé cette somme ?

Et si des maladies graves se déclaraient, si nous

notions dans ces analyses des masses de plomb, de nitrates ou autres dangereux produits, alors les craintes seraient réelles. Mais on relève tout au plus quelques bestioles qui vivent naturellement dans tous les êtres humains.

De plus, est-il bon de se surprotéger ? Ne nous dit-on pas ces jours-ci que des médecins ont constaté que les enfants vivant à la campagne, au contact direct avec les animaux, étaient moins fragiles et moins sujets à l'asthme ou aux allergies, que les enfants des villes soi-disant préservés !

Alors, que dois-je dire ? "Ne vous inquiétez pas, ne dramatisez pas ce qui ne mérite pas de l'être et puisque nous avons la chance de vivre au contact de la nature au moment où tout le monde rêve d'écologie, acceptons-la dans ses singularités."

Etienne PASSEBOIS

dans l'œil du cyclone

“Ce mas “Arnal” a été un des plus riches de notre région ... En témoigne cette bâtisse construite un peu avant la première guerre mondiale avec sa façade crépie et son toit en ardoises d’Angers.”



Vitaterne...

Le mas - car il ne s’agit pas d’un hameau mais d’une propriété isolée avec ses bâtisses de vie pour les hommes et les animaux - fait partie de ceux qui occupent les vallées comme le Lauzas, Sanson, Loubreyrou... et tirent leur profit de l’eau, alors que la plupart des hameaux cévenols sont construits à mi-pente - 500 / 600 mètres d’altitude - autours des vergers de châtaigniers: le Cros, Poussiels, le Viala...

Sa configuration est

caractéristique à cause de deux importants béals:

- un qui vient du ruisseau du Péril qui prend sa source vers l’Espinass;

- un autre, dit ruisseau de la Marnée.

En dessous, plusieurs hectares de prairies, en forte pente certes, mais surface relativement rare dans nos Cévennes.

Ce mas “Arnal” a été un des plus riches de notre région avec “Deleuze” à Faïsses, “Paris” au Viala, “Bargeton” au Fresquet... En témoigne

cette bâtisse construite un peu avant la première guerre mondiale avec sa façade crépie et son toit en ardoises d’Angers: il n’était pas question de faire comme les manants locaux qui couvraient avec de la lauze de schiste !

La propriété s’étendait également à Poussiels par une maison actuellement en bien piteux état, au dessus de la maison qu’occupe actuellement Delphine, la petite fille de Gisèle et Raymond Chapelle.

D’où venait cette richesse ? Du foin qui était

et transporté par câble jusqu'à la route du Cros à Lézinier. Vitaterne n'était desservi par aucune route et on n'y accédait, à pied, que par des sentiers de chèvres.

Foin vendu à la mine - de la Vernarède, sans doute - pour alimenter les chevaux qui assuraient la traction au fond des galeries. Foin si abondant qu'il fallait plusieurs faucheurs pour le récolter. Ils descendaient avec leur faux jusque dans le ruisseau pour couper le moindre brin d'herbe et malgré la pente, tout était tondu comme un green de golf. Que penseraient ces hommes s'ils "se levaient", en voyant les arbres envahir cet espace ?

Les châtaignes aussi, au-dessus de la maison, étaient ramassées et vendues. Le moulin à l'extrémité du béal était loué pour moudre le seigle et les châtaignes sèches de Poussiels et du Cros certainement.

Cette splendeur a duré jusqu'à la seconde guerre mondiale et la mort du fils Albéri en 1945 et de la fille Emma en 1947 a mis un point final à cette prospérité. Le père Arnal est parti de Vitaterne. Il est allé vivre à la Ponge, là où habite actuellement Didier Calistri, et je crois que c'est là qu'il a fini ses jours.

Depuis Vitaterne a été vendu et revendu.

La maison vit toujours et est occupée, mais rien ne subsiste de la prairie ancienne.

Au reste, qui, maintenant, irait travailler dans les conditions que nous avons connues jusqu'au début des années 50 (1950) ?

Mais n'est-ce pas le sort de toutes ces propriétés cévenoles ?

N'est-ce pas la rançon du progrès ? ■

Etienne PASSEBOIS
saint Andéol serait-elle la



L'affaire de Vitaterne: Mai 1947...

Saint Andéol serait-elle la commune des situations violentes ?

N'exagérons pas. Deux en trois siècles, à plus de 250 ans d'intervalle, il n'y a pas de quoi établir une règle !

Il n'empêche, l'affaire de l'Espinas en 1690, l'affaire de Vitaterne en 1947... et on peut épiloguer.

Nous sommes donc en mai 1947. Pentecôte à mon souvenir. La journée a été belle, la soirée l'est aussi.

Vers 21h après le dîner, je sors sur la terrasse pour profiter du jour qui finit. Je n'ai pas fait deux pas que, oh surprise, je vois à ma gauche une immense lueur. Retour en trombe à la cuisine où j'alerte mes parents: père, mère, sœur encore jeune...

Nous allons vers l'aire, à l'est de la maison, nous avançons jusqu'au bord du mur qui surplombe la vallée et nous voyons, en face, des flammes et de la fumée dans un énorme rougeoiement qui traverse la nuit déjà sombre.

Il n'y a aucun doute, les maisons de Vitaterne brûlent, l'incendie va s'étendre, tout le mas va disparaître, la

disparaître, la montagne s'embraser... Il faut aller apporter du secours.

Qu'advient-il des personnes qui habitent là: le père Arnal, Emma sa fille institutrice aux Abrits et pour l'heure en vacances ?

Nous allons tout de suite chez notre voisin Hugon. Fortuné et sa femme ne sont pas très alertes. Je n'ai pas le souvenir de la présence des enfants Avit et Janine, mais leur employé, Pierre, qui vit avec eux à demeure se joindra à nous. Nous descendons avec mon père à vive allure par le Pradel, la passerelle et longeant le béal qui amène l'eau du ruisseau dans une grande "boutade" (bassin) nous arrivons sur les lieux. Il y a déjà du monde: J. Jourdan, mon oncle du Cros, G. Servièrre, mon oncle de Poussiels, Plan des Estrèches, Piton ... d'autres dont je n'ai plus le nom en mémoire.

Les dépendances seules brûlent, la maison principale, celle au grand toit d'ardoises, est épargnée.

.....objectif au vent

“Jean Marc Dugas poursuit et multiplie les rencontres avec les habitants du canton”



Résidence photographique...

La résidence photographique de Jean-Marc Dugas, dans les six communes du canton du Pont-de-Montvert, se déroule comme prévu.

Jean-Marc a parcouru tout l'été le canton et s'apprête à le faire cet automne pour saisir la magie des couleurs de cette saison?

Il a multiplié les rencontres avec les habitants et recherché dans les paysages, des lumières qui séduisent son regard.

Jean-Marc a élu domicile au Pont-de-Montvert, où vous pouvez le joindre au n° de téléphone: 04.66.45.87.92.

Et pour les passionnés de photos, ils peuvent jeter un œil sur le site de Jean-Marc:

www.smgraphic.com/jmdugas

■ Roland MOUSQUÈS



" Dans le gobelet en plastique, il y a une chenille grosse comme ça !"

bise-art, blizart

À l'occasion du départ en retraite d'Alain Pantel, directeur de l'école primaire du Pont de Montvert, nous voulions témoigner de ses qualités de pédagogue et le remercier d'avoir su si bien encourager, respecter, aider, tous ces enfants depuis ces 31 années de carrière au Pont.



La classe
d'Alain en 1973

Alain Pantel ... ou la passion d'apprendre...

À l'occasion du départ en retraite d'Alain Pantel directeur de l'école primaire du Pont de Montvert, le 08 juin 2002, de nombreux parents, enfants, anciens élèves offraient une fête surprise à Alain.

Lui-même leur rendait la pareille en offrant une belle

collation avec champagne le 6 juillet dans la cour de l'école. Plusieurs dizaines de ses anciens élèves s'y sont rassemblés.

Par ces lignes, nous avons voulu témoigner de ses qualités de pédagogue et le remercier d'avoir su si bien encourager, respecter, aider, tous ces enfants pendant ces

31 années de carrière au Pont. Nous aurions aimé rencontrer sur notre chemin d'écolières un instituteur comme lui, mais ce ne fut pas la cas...

Nous avons plutôt le souvenir d'enseignants faisant de l'autoritarisme le pilier principal de leur éducation, méprisant, dénigrant les élèves en difficulté et ne s'intéressant

qu'aux bons ! Et, malheureusement il en reste encore aujourd'hui de cette sorte là...

Alors, quel soulagement et quel plaisir de voir nos enfants heureux d'aller à l'école du Pont de Montvert où Alain et sa femme Jeanne ont su créer et maintenir une ambiance chaleureuse, dynamique, respectueuse des uns et des autres, des personnalités et des rythmes de chacun... L'amour et le respect de chacun et de tous - enfants et adultes - ne forment-ils les bases fondatrices d'une société humaine...?

Alain Pantel: Je suis né le 11 juillet 1947 à Finiels dans la maison familiale comme cela se faisait. Nous étions trois enfants. Mes parents étaient agriculteurs et je suis allé à l'école du village, en classe unique. Quand je suis passé en sixième nous étions 22 élèves ! avec les enfants de Champlong et de Mongros.

Catherine: Aimais-tu l'école ?

A.P.: Oui j'ai toujours aimé l'école. Je m'absentais quelquefois, à la saison des labours, c'est à dire l'automne, pour aller comme on disait: "tirer devant les bœufs". Mes parents demandaient l'autorisation à la maîtresse.

Catherine: C'était une punition d'aller aux labours ?

A.P.: Non pas du tout. J'ai énormément aimé la terre. J'ai longtemps hésité entre le travail agricole et l'école. J'aimais les bêtes, le travail de la ferme; je suis terrien dans l'âme et encore aujourd'hui, je m'intéresse aux évolutions agricoles, au cours du bétail, aux problèmes de gestion des

aux problèmes de gestion des sols, aux O.G.M...

Ghislaine: Tu aimais l'école, mais étais-tu bon élève ?

A.P.: J'étais matheux et scientifique, pas très bon élève en orthographe; même la littérature ce n'était pas ma tasse de thé. Pour l'orthographe je n'ai assimilé les règles qu'une fois adulte. D'ailleurs, en troisième, pour le concours d'entrée à l'École Normale j'ai collé à cause de l'orthographe; j'avais fait plus de cinq fautes.

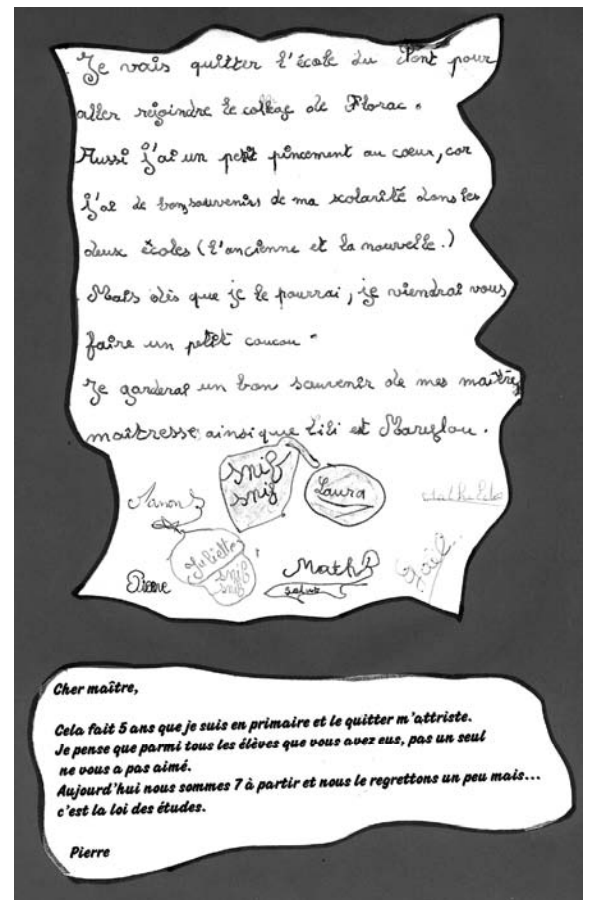
Catherine: Ton parcours après l'école de Finiels ?

A.P.: Le collège de Florac puisqu'un frère à mon père pouvait être mon correspondant pour les sorties (nous ne rentrions à la maison que tous les quinze jours). Nous n'avions pas de famille sur Vialas.

Puis le lycée Chaptal à Mende; je ne revenais à Finiels que tous les mois et demi avec le car Plagnes. C'était un vieux car. Je me rappelle que parfois à Rûnes, il fallait faire le plein d'eau à la fontaine, manœuvrer pour passer entre les maisons et une fois descendre pour gravir la côte de Roc Musel. Ensuite je suis entré à l'École Normale en première; cette réussite devait permettre d'aider financièrement mes parents puisque à l'École Normale on était pris en charge par l'état moyennant un engagement de 10 ans.

J'ai tenté le bac Math Elem mais j'ai échoué; l'an d'après en 1967 j'ai réussi au bac Sciences Ex.

En 1969 j'ai été nommé au collège de Vialas comme prof de math, de sport et d'activités manuelles



Témoignage de "futurs" anciens élèves!

Ghislaine: Tes parents ne voyaient pas d'avenir dans la ferme ?

A.P.: Si mais chacun de nous faisant des études mon père a compris que c'était manqué pour cette génération. Il a alors misé l'avenir sur les petits-fils et plus particulièrement sur un petit fils, le fils de ma sœur qui fait des études agricoles et a l'intention de s'installer. Mon père a donc tenu à conserver la ferme en état pour lui. Il s'en occupait à 140%, élevait 45 bovins. Cela était trop; il nous a quitté il y a un an et demi victime de son amour de la terre. La propriété qui était à ses débuts la plus grande et la plus aisée est certainement aujourd'hui, avec ses 60 Ha un peu juste.



bise-art, blizart.....

Quelques témoignages...

Alain Pantel c'est mon maître d'école ! ! pour parler on lève je doigt et on l'appelle "monsieur".

On doit lui dire «vous » même si tous les enfants savent qu'il s'appelle Alain.... Des fois faut pas poser de questions ! O.R.T.H. O !R !T !H ! qu'il est moche ce livre ; ça doit être pour ça que je suis toujours aussi nulle en orthographe. Ce que j'adore par-dessus tout c'est l'odeur d'alcool de la grosse machine Ronéo qui fait des photocopies.

Y a plein d'autres souvenirs : le Tour de Lozère, le voyage en Normandie, le lâcher de grand tétas, les sorties V.T.T. et quand on avait ramené des serpents en classe !
VIOLAINE

C'était le premier jour de la rentrée en maternelle ; tu étais dans la cour. Je suis arrivée avec mes parents ; tu t'es présenté et je me suis effondrée : j'étais impressionnée par ta longue barbe noire et les lunettes car j'avais très peur des hommes barbus.

NATHALIE

J'adorais l'école et je ne voulais pas rentrer à la maison ; je t'aurais bien amené dans mon cartable. Cependant quelle déception le jour où tu m'as punie parce que je ne savais pas découper droit. Alors tu m'as fait découper tous les personnages d'un catalogue mais je te rassure je ne sais toujours pas découper droit.
CHRISTELLE

31 ans paraît-il !

31 fois tu as rabâché la table de 8 (la plus difficile)
31 fois tu as répété « le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir s'accorde avec le C.O.D, quand celui-ci est placé avant le verbe » (Comme quoi ça valait la peine)

31 fois tu as raconté l'histoire du pays

31 fois....

Sans oublier le dormeur du val, les journées U.S.E.P., la tortue T07, les services à la fin de la journée, le soleil et la mer
RUDI

Ce que j'ai d'intact dans ma mémoire c'est le soir de la fête de l'école au presbytère. Nous avons joué le passage du Petit Prince : « Tu te rappelles de l'avion que nous avions réalisé et qui était là sur la scène, en plein désert. Le petit prince était là superbe, un renard rôdait par là.
DOMINIQUE

L'école du Pont restera gravée dans ma mémoire : les passionnantes leçons d'histoire et les interminables réflexions sur le mot le plus long de la langue française «anticonstitutionnellement » sont quelques-uns un de mes meilleurs souvenirs.

YUNA

Nous avons conscience d'avoir été des privilégiés par rapport à beaucoup d'autres enfants et dans tous les domaines.

THIBAUD, LOÏC et SYLVAIN.



●●● *Ghislaine: Comment as-tu appris le métier?*

A.P.: Trois fois dans l'année on partait en binôme, un mois et demi dans une classe sous le contrôle du maître d'application. On prenait chacun, à tour de rôle, une heure de cours en présence du maître de stage, puis deux, puis trois, une après midi jusqu'au moment où l'on avait la responsabilité de la classe pendant une semaine.

J'ai commencé par un CP chez Paul MEYNIER à Mende puis un CM2 avec Jean BONIJOL originaire de Polimies, grand résistant et j'ai terminé à l'école de Grèzes chez Monsieur Navarre.

Catherine: Et pour toi, Mai 68 en Lozère ?

A.P.: J'étais en Grèzes. Il n'y avait pas de cantine; on allait manger au restaurant, à Marvejols, à 7 Km pour 5 francs.

C'était un resto ouvrier et on suivait les événements à la télé: On ne parlait que de mai 68! C'était intéressant de discuter avec les ouvriers qui ne comprenaient pas trop le mouvement étudiant sur Paris. Il y a eu quelques bonnes manifs à Mende où ça a

démarré avec un peu de retard. A un moment, des restrictions se faisant sentir, on nous a tous renvoyés dans nos familles. Au Pont, au début, on n'a pas trop pâti, c'est plutôt après quand la machine s'est remise à fonctionner on était les derniers à recevoir par exemple l'essence.

J'ai des copains qui l'ont vécu plus pleinement car ils étaient à Montpellier, à Bordeaux, dans des centres universitaires.

Catherine: As-tu senti une différence dans l'éducation après?

A.P.: Non pas pour moi, j'arrivais en fin d'apprentissage.

Catherine: Et la fin de la séparation filles / garçons?

A.P.: Je n'ai pas connu cette séparation: à l'Ecole Normale, il y avait la mixité et dans nos petites écoles, il y avait trop peu d'élèves pour pratiquer la séparation.

Je me souviens du port de la cravate et de la blouse obligatoire pour les filles. A l'Ecole Normale nous étions considérés comme une élite, il fallait donc avoir une apparence digne lors de sorties en ville: chemise blanche,



cravate, costume...

Ghislaine: Et ton premier poste après mai 68 ?

A.P.: Une sixième de transition à Mende, à la rentrée de septembre; c'est à dire des enfants en difficultés.

Catherine: Quand tu faisais tes cours, cela te plaisait-il?

A.P.: Oui j'ai eu de bons pédagogues et cela m'a beaucoup aidé. Les élèves étaient moins remuant qu'aujourd'hui, physiquement et intellectuellement, alors c'était finalement plus facile, moins stressant.

Par la suite, ce qui m'a bien aidé c'est la formation continue. Nous avons obtenu 37 semaines de formation, étalées sur la carrière et des postes de titulaires remplaçants pour répondre aux absences

générées par les stages de formation.

Catherine: Quelle différence vois-tu entre les enfants de tes débuts et ceux de maintenant ?

A.P.: Les enfants d'aujourd'hui sont beaucoup plus curieux, plus ouverts, plus au courant des choses, plus éveillés mais ils ont une attention plus fragile, moins soutenue.

Ghislaine: Avant, ils étaient plus concentrés ?

A.P.: Oui et physiquement ils étaient moins remuants. Remuer, perturbe l'attention mais je dois constater que malgré ce ils arrivent à apprendre. Je ne l'aurais jamais imaginé.

Catherine: Pourquoi ?

A.P.: Cela est un état

de société, et mai 68 y est pour beaucoup. Les raisons: une révolution dans le travail intellectuel, une recherche scientifique sur de nouvelles méthodes d'éducation, l'apparition des journaux, de la télévision, de l'informatique.

Avant toute la Lozère avait le même livre de Maths par exemple ; maintenant, il y a une multitude d'éditeurs donc une multitude de propositions. Les enfants ont plein de revues, de livres, la télévision, internet; l'information ils l'ont tout de suite, même avant l'instituteur. Aujourd'hui nous sommes davantage un accompagnant qu'un apprenant. Avant le maître était vraiment un apprenant, il était une vraie ressource intellectuelle, très importante pour les enfants et les parents. Aujourd'hui les parents apportent, eux aussi.

Ghislaine: Avant l'institut du village c'était quelqu'un?

A.P.: C'est sûr ! Aujourd'hui tout progresse très vite, tout s'emballé; l'enseignement va être très compliqué.

Ghislaine: Vous étiez à l'E.N. avec ta femme Jeanne ?

A.P.: Oui et non; nous étions à l'EN mais nous ne nous sommes jamais rencontrés (à cause des cursus: elle littéraire à Nîmes, moi mathématiques à Mende) En fait nous nous sommes connus en 70 au collège de Vialas. Quand nous sommes arrivés nous avions 3 ans de plus que les élèves les plus âgés (certains avaient du retard).

Après le rugby...

... Un peu d'escalade !



bise-art, blizart.....



●●●
Jeanne et
Alain à la fête
de l'USEP à
Florac

Ski de fond

Jeanne Pantel: J'avais 20 ans, certains élèves 17; la première nuit je n'avais pas fermé l'œil de la nuit: il y en avait un plus grand que moi qui était rentré quelque peu éméché; je me suis dit: "Me voilà bien!"

A.P.: Finalement ça s'est très bien passé; les élèves appréciaient qu'on soit jeune. De Vialas nous avons perdu beaucoup de jeunes: 7 ou 8, tous morts d'accidents de moto ou de voiture; ils n'avaient pas 20 ans.

J.P.: Puis l'Education Nationale nous a supprimé la possibilité d'être intégré comme P.E.G.C. (Professeur d'Enseignement Généralisé de Collège); il fallait donc reprendre les études sur Montpellier si on voulait continuer. Nous sommes restés instituteurs.

A.P.: A la rentrée 70 je

suis parti pour un an à l'école de la Brousse, en classe unique avec 17 élèves et Jeanne est allée à Finiels. La Brousse, ça m'a changé je n'avais jamais pratiqué la classe unique. Ce qui m'a sauvé c'est que j'avais un CP qui redoublait et cela m'a bien facilité la tâche.

J.P.: Quand tu arrives devant un CP si tu n'as pas de formation et d'expérience tu te demandes comment t'y prendre devant un enfant qui ne sait pas déchiffrer.

Ghislaine: Ils étaient moins préparés et n'allaient pas en maternelle ?

A.P.: Oui puis on n'avait pas de matériel.

J.P.: Maintenant les grandes sections de maternelle ont fait un énorme travail en arrivant au CP.

A.P.: A la Brousse

c'était une ambiance; au collège on n'était qu'entre enseignants, ici on était entre villageois. J'étais invité à droite, à gauche; je faisais toutes les charbonnades (1).

Ghislaine: Tu te retrouvais dans l'ambiance de Finiels ?

A.P.: Oui mais à la Brousse c'était plus fort; il y avait des oppositions politiques ou des différences de pratique religieuse mais la convivialité était toujours là.

Ghislaine: Où logeais-tu ?

A.P.: A l'école de la Brousse, au-dessus de la classe. Cette école avait un préau, ce qui était important l'hiver; à Finiels il n'y en avait pas.

Cette année-là, l'hiver a été terrible. J'ai dû laisser ma voiture à Malasogne (à 800 m du village) pendant un mois et demi; il tourmentait tous les jours. C'est cette année là qu'on a envisagé de remonter le pont qui était trop bas. Nous avons une congère de 4 à 5 mètres et un seul chasse neige à Florac. Le facteur aussi s'arrêtait à





Malasogne. Les habitants perdaient le moral et il y avait eu un projet pour les faire hiverner à Florac. Ça ne s'est pas fait mais un des agriculteurs, pourtant né au pays, a quitté la Brousse pour aller s'installer vers Salindres. Et puis en mars 71, il se préparait les élections municipales; des réunions se tenaient la nuit, avec échanges, intermédiaires. Si mes souvenirs sont bons je crois que ceux qui couraient le plus à la recherche des voix sont restés sur le carreau ...

Puis à la rentrée 71 j'ai été nommé à l'école du Pont à titre provisoire, puis comme titulaire.

Ensuite comme directeur à titre provisoire puis définitif. Quand Mme Chaptal a pris sa retraite, Jeanne a été intégrée. J'y suis resté 31 ans.

Catherine: Tu n'as pas cherché à aller ailleurs?

A.P.: Non car je suis né ici et j'aime beaucoup ce pays. Je ne me suis jamais posé la question de partir.

Quand je suis arrivé au Pont, il y avait deux classes: Mme Chaptal avait les maternelles et CP, moi les CE et les CM. Ensuite en 73 nous avons créé

une maternelle à mi-temps; Simone Mersadier enseignait deux jours et demi par semaine, les deux autres jours elle partait sur Cocurès.

Puis la maternelle est passée à plein temps, c'était donc la troisième classe et la quatrième est arrivée plus tard, en 1992, année où la promo de 12 enfants s'est retrouvée en CE1. En 1993 après le passage de la commission de sécurité, la construction d'un nouvel établissement est décidée; il ouvrira ses portes le 3 novembre 1997.

Catherine: Cette école avec cette si petite cour!

Ghislaine: C'était ahurissant ! Dans un lieu comme ici, avec autant de place !

A.P.: Cette cour, c'est vrai était minuscule et peu ensoleillée l'hiver. Je crois me souvenir que vers les années 64/65 elle avait l'objet d'un litige entre la municipalité et le propriétaire de l'hôtel qui voulait agrandir son établissement; la municipalité d'alors estimant que la cour serait privée de son ensoleillement.

Catherine: Comment

... quelques textes...

Un enfant a rêvé
Qu'il était un arbre
Balancé par le vent.

Un enfant a rêvé
Qu'il était le vent
Emportant les tuiles du toit.

Un enfant a rêvé
Qu'il allait sous la douche
A gaz pour mourir.

Un enfant a rêvé
Qu'il faisait la guerre
Mais il ne savait pas pourquoi.

SEBASTIEN.

Un samedi après-midi, Trompette partit se promener dans la forêt du Bougès.

Elle marcha longtemps sur un long chemin caillouteux envahi par des ronces épineuses. C'est là qu'elle aperçut au loin, parmi les branches verdâtres, une antenne.

Trompette décida de s'approcher. Pourquoi cet objet était-il là ? Elle regarda plus bas et vit étouffé dans les broussailles un superbe ordinateur. Sur son clavier elle trouva une pancarte de couleur rouge. Trompette la prit et la lut à voix haute : « Si tu veux voir la photo de ton animal préféré tape son nom sur le clavier. Alors elle se baissa et tapa « TETRAS ». Dans la seconde qui suivit, sur l'écran, elle vit apparaître un superbe tétras. Qu'il était beau ! Fière elle éteignit l'ordinateur et rentra chez elle et raconta sa découverte.

AURELIEN.

étais-tu avec tes élèves ?

A.P.: J'étais comme je le sentais: assez ouvert et directif à la fois. Je n'appliquais pas les méthodes "Freinet" (2) car je ne les maîtrisais pas. Je pense que l'on peut avoir une ouverture d'esprit, être attentif à la demande des enfants et en même temps diriger les débats. Je ne pense pas dans mon parcours, avoir heurté un enfant, même un enfant avec des problèmes.

Création d'un
livre objet
avec Astrid

bise-art, blizart.....

●●● Ghislaine: *Moi je trouve ça extraordinaire, qu'en fin de carrière, Jeanne et toi vous ayez la capacité d'émerveillement devant les enfants !*

J.P.: Je ne vois pas comment on ne peut pas aimer ses élèves, même les plus difficiles.

Ghislaine: *Et l'évolution des parents ?*

A.P.: Avant les réunions avec les parents étaient inexistantes puis peu à peu elles se sont officiellement inscrites dans la vie de l'école. A ce sujet quelques remarques peuvent être faites: les mamans sont beaucoup plus présentes que les papas; certains s'intéressent de près à la vie de l'école, d'autres moins. C'est pour nous, parfois une

Lâcher de téttras

Fête de l'école 1984



pression car les enfants ne sont pas tous au même niveau de maturité; chacun n'évolue pas en fonction des autres mais de son propre rythme, de son propre vécu. Mais dans l'ensemble je ne me plains pas car j'ai eu des groupes formidables qui m'ont fait oublier des moments plus difficiles.

Ghislaine: *Depuis 1971, tu as eu toujours un panel d'enfants lozériens, de néo-ruraux et de fonctionnaires de services publics ?*

A.P.: Oui avec des quotas sensiblement variables d'une année sur l'autre. J'ai aussi beaucoup apprécié le passage de H'Mongs (3) (quatre enfants) et des bosniaques (deux enfants). Il y a 10 y a dix ans j'ai revu KU un H'Mong; moi dans ma 2CV, lui dans une superbe Alpha Roméo. Je lui ai dit: "Toi, tu gagnes bien ta vie !"; il m'a répondu "Oui" avec un large sourire.

J'ai toujours été étonné par ces enfants étrangers qui atteignent le même niveau que les français alors qu'au départ, ils ne connaissent pas un mot. Pour les bosniaques je me



souviens être descendu à la librairie Sauramps à Montpellier pour acheter un dictionnaire Français/yougoslave. Cette expérience me conforte dans l'idée que le bilinguisme doit être l'avenir de l'école. Et puis ces enfants éduquaient leurs parents; c'est eux qui faisaient le véritable lien.

Ghislaine: *Quels sont les meilleurs souvenirs ?*

A.P.: Quand on partait en classe de mer avec les enfants de Finiels, de Finialettes ou en classe verte; c'était des moments forts: 24 h sur 24 avec les mêmes et pendant 3 semaines en 72,73. Et puis les cinq dernières

... et la chanson de la fête surprise...

(REFRAIN)

bis
Nous te souhaitons
Une joyeuse retraite,
Pour ne plus que l'on t'embête
Et que l'on te prenne la tête,
Tu as été un prof, un dirlo sympa
Tous on te regrettera.

On est tous réunis ce soir,
Pour venir te dire combien on t'aime,
Il y a plein de cadeaux, d'amis et d'élèves
Pour venir te dire bonne retraite.

(REFRAIN)

Oui, depuis trente et un ans tu as été sympa,
Surtout envers nos parents
Oui mais aujourd'hui nous on est là,
Et surtout grâce à toi,
L'école c'était vraiment sympa.

(REFRAIN)

Tu vois, tout le monde est là
Tu étais un peu leur papa
Surtout quand ça n'allait pas
Mais on va s'arrêter là
Dans nos cœurs tu resteras
Car tu vois, on t'aime gros comme ça!



toujours investi dans les activités extra scolaires ?

A.P.: En 1981 quand la gauche est arrivée au pouvoir, on s'est vu doté de moyens nouveaux. J'aurai trouvé dommage de ne pas saisir cette possibilité tournée vers les enfants, d'autant que les associations locales étaient preneuses. J'ai essayé d'introduire par ce biais dans le milieu rural, une ouverture d'esprit sur les domaines culturels, scientifiques et sportifs et une notion d'aménagement du temps de l'enfant.

Ghislaine: Et tes plus mauvais ?

A.P.: C'est d'avoir vu s'éteindre à petit feu le petit Boris emporté par la myopathie.

C'est d'avoir vu des

collègues attaqués voire agressés. ■

La Classe d'Alain en 1991 - 92

Propos recueillis par Catherine AUFOUR et Ghislaine GUIGNIER

Opération karting 1989

années m'ont vraiment comblé parce que j'ai eu des enfants culturellement éveillés, preneurs de tout, intéressés par le sport, la musique, les maths, le théâtre, l'histoire, la lecture. C'était passionnant; les enfants motivés c'est le plus enrichissant.

Ghislaine: Tu t'es

(1) Charbonnade: jour où les habitants d'un village se retrouvaient pour tuer, charcuter le cochon de l'un d'eux et puis autour de la table où le cochon était "roi"(sanquette, viande noire, viande blanche, filet) on faisait la fête.

(2) Méthode Freinet : Pédagogie de Célestin Freinet(1896 - 1966) fondée sur des groupes coopératifs au service de l'expression libre des enfants (création, impression de textes) et de la formation personnelle.

(3) H'Mong: Réfugiés montagnards ayant fui le Laos en Guerre.

*Les entretiens de Mathias sur l'enfance de personnalités locales.
Aujourd'hui : Elie Pellequer.*

Enfance Lozérienne

Mathias Brossard:
Quand es-tu né?
Elie Pellequer: Je suis
né le 8 janvier 1927 à
Frutgères.

*MB: Où as tu passé
ton enfance?*

EP: Mes parents qui
vivaient à Frutgères sont allés
reprenre la propriété de mon
grand-père à la Vialasse au
printemps 1929. J'avais 2 ans
et j'étais accompagné de mon
petit frère qui était né le 20
août 1928.

*MB: Comment s'est
passé ta scolarisation?*

EP: Mes parents qui
étaient agriculteurs m'avaient
inscrit à l'école mixte de la
Vialasse le 1er mai 1931 à
l'âge de 4 ans 1/2. Je suis resté

l'âge de 4 ans 1/2. Je suis resté
à l'école de la Vialasse
jusqu'au certificat d'études
que j'ai passé en 1940 et j'ai
été le premier du canton ! On
portait une blouse noire avec
des boutons rouges et des
liserés rouge c'était la tenue
officielle des écoliers à cette
époque là. Nous étions une
quinzaine d'enfants venus de
tout le plateau: L'Aubaret,
Pierrefroide, Gourdouze,
Tourières et la Vialasse. Je me
rappelle d'une des rares sorties
que nous avons faite: c'était
aux alentours des Urfruits
parce qu'il y avait des
charbonniers qui faisaient du
charbon de bois. Mon
institutrice s'appelait Mme
Roux qui était relativement
célèbre et qui nous faisait
beaucoup travailler. D'ailleurs

je me rappelle encore que nous écrivions au plumier avec la plume "Sergent Major". A la récréation, on jouait à trapette, chat-perché, colin-maillard.

MB: Y avait-il une photo de Pétain dans ta classe?

EP: À la Vialasse elle devait y être mais je ne m'en rappelle pas; par contre au certificat d'étude que j'ai passé de

au Pont de Montvert dans l'actuelle salle de cinéco elle était accrochée au mur et nous avons eu comme épreuve au certificat: " Depuis quelque temps vous avez dans l'école quelque chose de particulier, expliquez nous quoi?". Alors je ne sais pas si j'ai été inspiré enfin j'avais tout de suite remarqué la photo de Pétain, pourtant ce n'était pas dans les idées de ma famille, et j'avais fait mon devoir là-dessus. Ce qui m'avait valu une bonne note, je ne sais combien j'avais eu mais pour être le premier du canton il fallait bien avoir des points quelque part !

Vu que nous n'étions que deux frères et que traditionnellement dans les Cévennes l'ainé partait et laissait la maison au plus jeune, j'ai été tout de suite orienté vers le cours complémentaire de Vialas et j'y suis resté quatre ans de 1940 à 1944. Et à la fin de la troisième j'ai passé le Brevet Élémentaire. Ensuite j'ai tenté l'école normale d'instituteur à Mende et j'ai réussi à passer les

les épreuves écrites. Sur 10 places admises à l'école normale j'ai terminé 11ème ! Après il a fallu faire un choix parce que si un élève reçu à l'école normale ne répondait pas en octobre j'étais pris d'autorité. Et puis par un hasard un ami de Vialas avait des parents à Nîmes et il s'était fait inscrire au lycée Daudet de Nîmes et mon père a pris la décision de m'envoyer faire des études là bas. À la fin de la seconde, est arrivée au lycée une circulaire du ministère de l'éducation nationale où l'on demandait des volontaires pour passer l'école normale et puisque je l'avais déjà passé en Lozère, que tout le monde le savait, que c'était marqué dans mes papiers, le censeur de l'époque m'a fait appeler à son bureau et m'a dit: "si vous voulez essayer de passer le concours, votre seconde sera considéré comme faite, donc vous rentrerez directement en première et c'est avantageux pour vous".



Je me suis laissé convaincre puis au concours sur 20 places retenues j'ai terminé 13ème, donc je suis rentré à l'école normale de Nîmes.



Mais malheureusement quand j'ai commencé ma première, une autre circulaire est arrivée disant que les normaliens devaient suivre leur promotion ! Donc ils m'ont ramené à refaire ma seconde ! Ça m'a bien arrangé d'être normalien par ce que mes parents n'avaient plus la pension à payer parce qu'on était pris en charge en totalité - livres, hébergement, nourriture - par l'État. Puis j'ai fait mes quatre années d'école normale, mon année de stage, mon service militaire, et puis après je suis rentré à l'Éducation Nationale où j'ai fait trois postes principaux: St Laurent d'Aigouze, Montfaucon et St Mamert.

fraîche rafale



●●●

La Vialasse:
le hameau

MB: Comment s'occupait-on pendant les vacances?

EP: Eh bien dès que j'ai eu une dizaine d'années, pendant la belle saison, mon frère et moi travaillons à la propriété avec nos parents: soit on gardait les vaches, soit on s'occupait à traire on faisait des petits boulots comme ça. Et puis dès que nous avons eu 12/13 ans on s'est mis à faner, on a appris à faucher, à jardiner, tout le boulot qui se faisait à la ferme. On n'était pas obligé de travailler mais on l'a fait naturellement en voyant ce qu'il y avait à faire. Faucher par exemple; on voyait nos grand-père, nos pères faucher et tous les garçons de mon âge voulaient faucher. Moi j'aimais beaucoup soigner les bêtes et battre le blé au fléau et je trouvais qu'en fauchant je me fatiguais plus que la moyenne, mais mon père voyait souvent que j'étais fatigué et me disais d'aller faire autre chose. Mon frère se

moins à faucher mais par contre plus en battant le blé.

Pendant l'hiver, par contre, c'était les jeux avec la neige: on glissait sur tout ce qu'on trouvait et même sans rien ! Par contre, on ne faisait pas de ski.

On aidait aussi à la ferme en ramassant du bois sur un petit traîneau qu'on faisait glisser sur la neige gelée.

En soirée, on jouait aux cartes, c'était la veillée, soit chez nous, en famille, ou avec les voisins soit chez eux: on jouait à la bataille, à l'homme noir et à la manille. Ce dernier jeu, commenté en patois par les adultes, et que j'ai maîtrisé dès 10-11 ans, leur avait révélé ma capacité à leur répondre dans cette langue, alors que sa pratique était interdite aux enfants. De retour de la guerre, les hommes ont ramené l'habitude de jouer à la belote. Mais ma principale distraction, entre 10-12 ans, ça a été la lecture: je connaissais près de la moitié des Fables de la

Fontaine par coeur, tellement je les avais lues et relues en gardant les vaches !

M.B.: Ta famille était-elle croyante ?

E.P.: Mes parents pas trop mais mon grand-père lisait un verset de la Bible chaque dimanche. Par tradition, nous allions au culte protestant à Noël, à Pâques et à la Pentecôte, le reste du temps, rarement.

M.B.: Est-ce que vous vous aidiez entre paysans ?

E.P.: Oui, on travaillait en commun, les familles du plateau étant très anciennes, on se connaissait depuis plusieurs générations, on était souvent parents. On s'aidait donc dès qu'il y avait un gros boulot à faire: réparer une toiture de chaume, un mur à remonter, pour planter les pommes de terre, moissonner le seigle et pour tuer le cochon et faire la charcuterie.

M.B: *Est-ce qu'il y a quelque chose que tu regrettes de ta jeunesse ?*

E.P: Oui, la camaraderie qui existait entre nous parce qu'on se fréquentait beaucoup. Maintenant il n'y a plus de veillées, il n'y a plus d'entraide dans les travaux des champs, j'aimais cette vie collective.

M.B: *Et y-a-t-il quelque chose que tu as vu disparaître avec plaisir ?*

E.P: Peut-être l'isolement, avant la guerre, on n'était pas déneigé, la route n'a existé qu'au printemps 39. Il tombait des quantités importantes de neige et on restait bloqués, c'était l'isolement complet, sans téléphone, sans électricité.

M.B: *Envies-tu tes enfants, tes petits-enfants ?*

E.P: Non, chacun vit avec son temps. Pendant la guerre, c'était très dur mais j'ai aussi des souvenirs très agréables. On ne revient pas en arrière, mais maintenant je suis souvent dépassé par le progrès!

M.B: *As-tu des souvenirs de la guerre ?*

E.P: Je me souviens très bien des accords de Münick, de la menace de mobilisation en 38 qui, finalement a eu lieu en 39 et aussi des premiers frissons de la résistance en 40...

A partir du moment où la capitulation a été signée, en juillet 40, le Ministère de l'Éducation nationale a demandé à tous les chefs d'établissements de faire chanter "Maréchal nous voilà" en début de journée, en montant le drapeau ! J'étais à ce moment là en octobre 40, au cours complémentaire à Vialas

ce moment là en octobre 40, au cours complémentaire à Vialas et Mme VIDAL était notre professeur de musique. Elle nous a fait chanter le premier jour avec son propre harmonium qu'elle avait amené. Mais elle nous a déclaré qu'elle ne nous ferait plus chanter si elle n'avait pas un instrument fourni par l'éducation nationale qu'elle venait de réclamer à l'inspecteur d'académie... C'était dangereux, car dans Vialas, il y avait des gens qui étaient pour le Maréchal Pétain et qui pouvaient la dénoncer, elle risquait gros... elle pouvait être déportée...: c'est le premier signe de résistance auquel j'ai assisté ! Et nous n'avons plus chanté "Maréchal nous voilà" !

A partir de là, plusieurs professeurs de Vialas se sont engagés dans la résistance. À tel point, que lorsque je suis allé passer l'école normale à Mende en 44, ils craignaient trop de se frotter à la troupe de l'occupation, pour accepter de nous accompagner là-bas ! Seul M.Herard était venu nous soutenir un jour ou deux, je ne sais pas comment, car dès que nous mettions le nez dehors, une patrouille d'allemands nous tombaient dessus pour vérifier nos papiers !

Nous avions 17 ans, et nous nous trouvions à la limite entre les jeunes qui n'avaient pas d'obligations militaires et ceux qui partaient au travail obligatoire en Allemagne, le S.T.O., à 18 ans...

Je me souviens aussi très bien, du moment de la débâcle, nous sommes allés voir les Américains à Génolhac !

Et je me souviens de cette brigade allemande qui avait déserté du Bleynard et était venue se réfugier à la Vialasse début juin 44: une quinzaine



L'école de la Vialasse.

d'hommes, qui m'avaient fait une sacrée peur ... Ils demandaient le maquis, j'ai cru qu'on nous avait dénoncés puisque nous étions engagés par les denrées que nous fournissions aux maquisards. J'ai été chercher mon père, qui ne savait pas quoi faire, on s'est mis à cacher tous les signes apparents qui pouvaient nous faire suspecter, puis mon père est allé parler au chef. C'était difficile de les comprendre, mais en fait, c'étaient de bons déserteurs !

M.B: *Aimerais-tu revivre ton enfance ?*

E P: On ne remonte pas le temps, mais pourquoi pas ? J'ai de bons souvenirs de mon enfance: nous étions en famille, en bonne santé et on se contentait de ce qu'on avait. Je n'ai pas de mauvais souvenir de cette époque-là.

Mathias BROSSARD

*Rouler à l'huile de tournesol,
c'est possible...!*



Mettez un tournesol dans votre moteur !

Le pétrole et le nucléaire ne sont pas une fatalité, et nous avons un moyen parmi d'autres d'en sortir.

L'association de promotion des énergies renouvelables "Roule ma fleur" a le projet de faire circuler une huilerie artisanale et autonome qui produise de l'huile de tournesol carburant à domicile, pour nos voitures, nos tracteurs et pour produire de l'électricité (groupes électrogènes).

L'huile de tournesol (et de colza et de lin...) est un

colza et de lin...) est un carburant de haute qualité environnementale pour moteurs Diesel. C'est Rudolf Diesel, en personne, qui l'a prouvé en 1892, il y a 110 ans...

Certains véhicules diesel avec préchauffage et pompe à injection de marque "Bosch" peuvent fonctionner directement avec un mélange de 50% d'huile et 50% de Gas-oil. Pour tourner à 100% d'huile quelques adaptations sont nécessaires, mais leur coût ne doit pas excéder 500 euros.

euros.

La consommation, les performances et l'entretien restent identiques aux carburants classiques, avec tout de même en prime une douce odeur de friture qui ouvre l'appétit.

Mais, par contre, les bénéfices sur l'environnement sont énormes:

- L'huile est une énergie renouvelable, contrairement au pétrole, elle est biodégradable, sa combustion n'entraîne pas d'augmentation des émissions de CO2 responsables de l'effet de serre (la totalité du CO2 dégagé par le pot d'échappement est réabsorbé



Le 23 octobre, l'association "Roule ma Fleur" a inauguré la tritreuse toute neuve à l'atelier de Bali à Ruas.

1/ Le tourteau prêt à servir à l'alimentation des bêtes.

2/ La trémie avec les graines de tournesol. Le réservoir d'huile qui alimente le moteur "Hatz" qui fait tourner la presse.

3/ L'huile de tournesol coule noire. Elle a besoin de décanter pour servir d'huile de table... de décanter et d'être filtrée pour servir de carburant.

4/ C'est "Total" qui protège et insonorise le moteur diesel de la presse! La presse est installée sur une remorque pour pouvoir être itinérante.

pression des graines à froid (avec une tritreuse), décanter (72 heures minimum), filtration (à 5 microns avec filtre de papier). Ça marche avec de l'huile de supermarché et avec de l'huile de friture usagée (c'est du recyclage), mais ce sont des huiles industrielles, issues de culture intensives et dont le raffinage fait appel à des produits pétroliers (comme l'hexane...).

C'est pourquoi, privilégiant la fabrication artisanale en circuit court - qui garantit un optimum énergétique et assure la traçabilité des matières - ce sont plusieurs groupes en France qui s'organisent pour auto-produire de l'huile carburant.

La stratégie de "Roule ma fleur" consiste à acheter collectivement une huilerie itinérante (un camion qui tourne à l'huile et une tritreuse sur remorque) pour produire le carburant et faire des démonstrations chez les agriculteurs dans un rayon de 300 km autour de Florac.

Le droit à l'utilisation de l'huilerie se ferait sous forme de parts, mais les dons et les prêts seraient également bienvenus.

Cette histoire d'huile n'est pas la solution miracle, mais c'est un levier potentiel vers d'autres changements qui pourraient

pourraient faire basculer les logiques de monopoles (d'Etat et de marché) qui empoisonnent notre vie et celles des générations futures. Combattre ces monopoles impliquent de tels enjeux que l'Etat français veut condamner la SARL "Valénergol" à payer la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP = 0,61 E par litre) sur la vente de 10000 litres d'huile végétale carburant, alors qu'en Allemagne l'HVB (huile végétale brute) est exonérée de la TIPP.

Pour plus d'informations:

- Sur le projet d'huilerie: le document "fabrication ambulante, artisanale et autonome d'un carburant "propre" et renouvelable: l'huile végétale brute de tournesol" sur demande par mail ou poste à: "Roule ma Fleur", 48220 Fraissinet de Lozère;

e-mail roulemafleur@free.fr; site web: <http://www.roulemafleur.free.fr>.

- Sur l'huile carburant: un site internet <http://www.valenergol.free.fr> et un livret "Pourquoi et comment mettre des fleurs dans son moteur", 60 pages sur commande (prix 5 euros).

■ Ghislaine GUIGNIER

"Roule ma Fleur"

"Roule ma fleur" est une association loi 1901 créée en Novembre 2001, qui propose la mise en réseau des personnes sensibilisées aux questions d'énergies et de pollutions, ainsi la mise en œuvre de réalisations concrètes qu'elles soient individuelles ou collectives.

Pour un autre modèle de production et de consommation de l'énergie qui soit décentralisé, non polluant et qui ouvre la voie vers une société responsable, respectueuse de son avenir et socialement plus égalitaire.

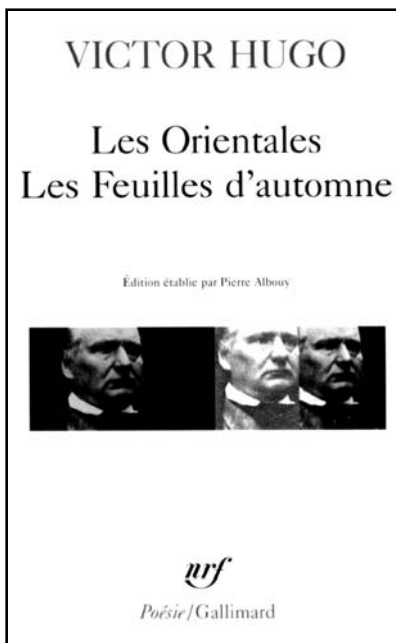
Les buts: permettre aux initiatives locales de s'exprimer et de rassembler, initier des ateliers (tournesol, solaire, éolien...) et les pérenniser afin qu'ils trouvent leur autonomie, la volonté étant l'essaimage des structures en vue de la diffusion des idées. ■

par la plante l'année suivante).
- Les gaz d'échappement sont beaucoup moins toxiques comparativement au gasoil: six fois moins de particules cancérigènes, moitié moins de monoxyde de carbone, pas de soufre, une réduction des oxydes d'azote, etc...

- La fabrication d'huile a un sous produit: le tourteau gras, c'est un excellent complément alimentaire pour animaux (vaches, brebis, chèvres, volailles) qui remplace le soja américain (non certifié sans OGM) importé massivement (4 millions de tonnes par an).

- La culture du tournesol n'a pas besoin d'eau ni d'engrais azotés dans la majorité des cas (un hectare de plantation équivaut environ à la consommation effectuée sur 12.000 km).

L'huile carburant est simple à produire, en trois étapes:



Les Contemplations
 Livre I
 XV

LA COCCINELLE

Elle me dit: "Quelque chose
 "Me tourmente." Et j'aperçus
 Son cou de neige, et, dessus,
 Un petit insecte rose.

J'aurais dû - mais, sage ou fou,
 A seize ans, on est farouche, -
 Voir le baiser sur sa bouche
 plus que l'insecte à son cou.

On eût dit un coquillage;
 Dos rose et taché de noir.
 Les fauvettes pour nous voir
 Se penchaient dans le feuillage.

Sa bouche fraîche était là :
 Je me courbai sur la belle,
 Et je pris la coccinelle;
 Mais le baiser s'envola.

"Fils, apprends comme on me nomme",
 Dit l'insecte du ciel bleu,
 "Les bêtes sont au bon Dieu;
 "Mais la bêtise est à l'homme."

Paris, mai 1830

corps social comme la lèpre est une maladie du corps humain; la misère peut disparaître comme la lèpre a disparu".

Victor Hugo ne s'est donc pas contenté d'écrire des milliers de vers*, des dizaines de romans, de pièces de théâtre, une correspondance importante -tout est démesuré chez lui - d'être un excellent journaliste, un bon chroniqueur ("Choses vues")... Homme d'engagement, il était de beaucoup de combats et fut obligé de s'exiler pendant de nombreuses années à Jersey et Guernesey:

"S'il en reste mille, et bien j'en suis
 S'il en reste cent je brave encore Cylla
 S'il n'en reste que dix je resterai le dixième
 Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là" (Jersey 1852).

Il se bat aussi pour une école gratuite et obligatoire, pour une instruction publique "dont la lumière abolirait la misère et supprimerait les conflits sociaux".

"L'école en or change le cuivre,
 Tandis que l'ignorance, en plomb transforme l'or !".

On aimerait avoir de tels intellectuels à notre époque pour défendre les valeurs qui étaient déjà celles pour lesquelles luttait Hugo qui osait se battre au risque d'en payer de son bien-être (exil), voire de sa vie.

D'innombrables ouvrages ont été écrits sur la longue vie de Victor Hugo, dont "Les classiques d'Hugo" de Henri Guillemin (Ed. Seuil), "Olympio ou la vie de Victor Hugo" d'André Maurois (Col. Bouquins - Ed. Laffont), "Hugo, la poésie contre le maintien de l'ordre" d'Henri Mexhonnic (Ed. Maisonneuve et Larose), "Ce siècle avait deux ans" (Ed. Huguette Bouchardeau). "Télérama", par ailleurs, a édité un hors-série "Moi, Victor Hugo", avec de nombreuses références et, entre autres, des sites internet.

Victor Hugo meurt en 1885. Il reçoit des obsèques nationales, et ses cendres sont transférées au Panthéon.

L'œuvre poétique de Victor Hugo:

- "Odes et ballades" (1822 - 26 - 28).
- "Les Orientales" (1829).
- "Les feuilles d'automne" (automne 1931).
- "Les contemplations" (1834).
- "Les chants du crépuscule" (1835).
- "Les voix intérieures" (1837).
- "Les rayons et les ombres" (1840).
- "La légende des siècles I" (1840).
- "La légende des siècles II" (1857).
- "La fin de Satan" (1854 - 59 - 60).
- "Les quatre vents de l'esprit" (1857 - 81)
- "Chansons des rues et des bois" (1865).
- "L'année terrible" (1871 - 72).
- "L'art d'être grand-père" (1877).

Une association s'efforce de valoriser tout ce qui tourne autour de ce fruit et de l'arbre qui le produit, autrefois essentiels à la survie des habitants des Cévennes...



Les chemins de la châtaigne...

Les châtaignes sont à l'image de nos Cévennes: prospères jadis, abandonnées naguère, en renouveau aujourd'hui. Depuis des siècles, le châtaignier et ses produits - qu'il s'agisse du bois ou des fruits - faisait la richesse de notre pays et une bonne partie de la raison de vivre de ses habitants. Il est vrai qu'ils étaient nombreux et que rares étaient les autres ressources. Et puis vint le temps de la désertification et

du dépeuplement et pour les châtaigniers celui de la hache et du passe-partout.

L'industrie avait besoin de tanin et les cévenols de quelque argent frais. La vente et l'abattage des arbres allaient satisfaire ces deux besoins. Et personne ne connaissait ou ne s'attardait aux imprécations du poète:

“Écoutes, bûcheron, arrête un peu le bras,

“Ce ne sont point des bois que tu jettes à bas...” .

C'étaient effectivement

un patrimoine et une richesse qui étaient mis à terre.

Certes, le châtaignier repousse, mais ses rejets ne produisent que des fruits sauvages de bien moins bonne qualité.

Et puis, comme dit l'expression populaire “la roue tourne” et, depuis une dizaine d'années l'arbre à pain retrouve de l'importance.

Une belle association “Les Chemins de la Châtaigne” s'efforce de mettre en valeur tout ce qui tourne en valeur tout ce qui tourne cwqwt'f'g'eg

produit.

“Rien n’est jamais acquis” dit un autre poète.

Pourrons-nous affirmer que rien n’est jamais perdu ?

La châtaigneraie est omniprésente en Cévennes. Elle en a marqué l’histoire, en a dessiné les paysages. Elle a nourri les hommes et suscite encore leur passion.

Diversité de ses variétés, qualités de son bois, richesse des saveurs de ses fruits, véritables “trésors d’automne”, la châtaigneraie rassemble aujourd’hui de nombreux acteurs autour de ces atouts: agriculteurs, forestiers, artisans, professionnels de l’accueil... De ce dynamisme, de cette volonté de partager les richesses et les initiatives est née l’association “Les chemins de la châtaigne”.

Elle a pour objet de promouvoir le patrimoine castanéicole des Cévennes, de fédérer les acteurs locaux qui œuvrent pour son développement économique, culturel et touristique.

Tous se sont engagés par une charte de qualité pour vous offrir une découverte de ce terroir et de ce fruit indissociables, authentiques, forts en histoire, en culture et en saveurs !

Un arbre d’avenir

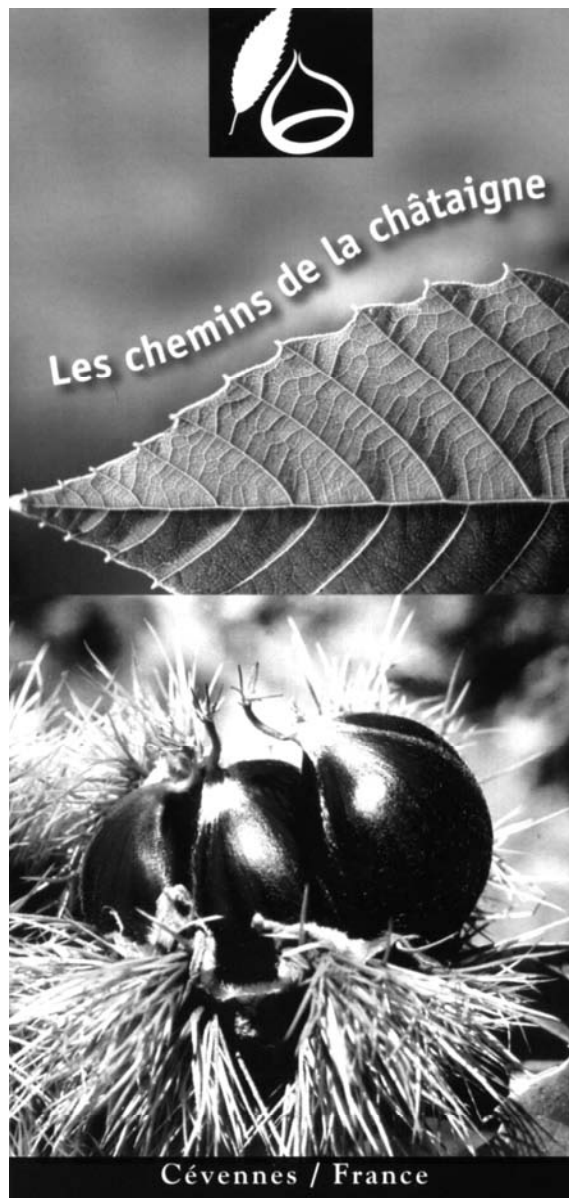
En ce début de troisième millénaire, alors que les besoins alimentaires en France sont largement satisfaits au niveau quantitatif,

une nouvelle demande apparaît de la part du consommateur. Elle porte sur un besoin de nature, d’identité et de qualité des produits.

Une nouvelle génération de producteurs conscients de ces attentes, a décidé de redonner au châtaignier la place qu’il mérite. Pour répondre à cet objectif, les acteurs de la filière s’organisent : associations, groupements de producteurs, démarche d’AOC (appellation d’origine contrôlée), les initiatives sont là. Des parcelles abandonnées depuis cinquante ans retrouvent une nouvelle vie grâce à la technique de l’élagage sévère des bois trop vieux. De nouvelles plantations sont créées avec des variétés plus grosses et plus précoces. Les techniques de récolte s’améliorent : filets, ébogueuses, trempage des fruits assurent une meilleure qualité au produit.

La création des Chemins de la châtaigne est un moyen de valoriser ces démarches de développement et de faire connaître au plus grand nombre la châtaigneraie cévenole. Lancé par la Maison de la nature et de l’environnement en 1997, ce projet de route touristique a été appuyé par les Groupes d’action locale (GAL) Espace-Cévennes et Entreprise-Lozère et mis en oeuvre par le Parc national des Cévennes.

La prise de conscience grandissante de l’immense patrimoine que représente cet arbre-ressource confirme à tous les acteurs de la filière que le châtaignier, symbole de l’identité cévenole, demeure un arbre d’avenir.



À travers vergers ou taillis, de sentiers en visites de musées, de marchés locaux en gîtes accueillants, laissez-vous guider sur “Les chemins de la châtaigne”.

Un petit dépliant retraçant l’histoire de la châtaigne et regroupant les coordonnées des différents acteurs est disponible dans tous les offices de tourisme de la région ainsi qu’au Parc National des Cévennes.

Introduction: **E. PASSEBOIS**
Textes et images extraits du dépliant

Regain de souffle



Regain guette les adhésions...

Regain en balade à Collobrières, dans le massif des Maures, aux vacances de février 2002...
... sortie à laquelle participait Anne...

L'association Regain sort de son « hibernage » estival (les membres actifs ne dorment pas, ils travaillent)... pour

vous proposer des activités pour la saison à venir.

Elles sont nombreuses et nécessitent un petit nombre d'intéressés pour pouvoir fonctionner :

Les stages cuisine vont reprendre. Il y a déjà quelques hommes volontaires. . .

Ils auront lieu les vendredis après-midi avant les séances de cinéma, permettant ainsi de proposer le repas (très bon, pas cher !) après la projection (les 22 novembre, 20 décembre, 24 janvier, 14 février et 28 mars) c'est à dire tous les jours pairs.

Pour les jours impairs (même s'il ne pleut pas), ce sera le repas tiré du sac (peut-être moins bon, mais encore moins

moins bon, mais encore moins cher !).

L'association « cinéco » recherche des bénévoles prêts à donner un coup de main pour la projection à St Frézal. Nous avons la chance d'avoir les séances le vendredi soir et des films la plupart du temps intéressants et récents, alors profitons en !

On nous propose aussi des cours de danse moderne pour un petit groupe (5 personnes). Laëtitia et Valérie sont prêtes à venir quelques samedis après-midi pour faire une initiation à des danses folk.

Les 10 séances de peinture avec Alix De Massy reprennent à partir du mois de mars : apprentissage de diverses techniques (dessin, fusain, lavis, aquarelle, gouache).

L'ensemble vocal « Vociferans » dirigé par Jacques Hugon a

répétitions ont lieu le dimanche. Nous recherchons des voix d'homme...

Un atelier théâtre autour d'improvisations sur le thème de « la table d'hôte » vous est proposé .

Bref il ne reste plus beaucoup de place pour la télévision (doit on s'en plaindre ?) Nous discuterons ensemble de plein d'autres projets lors de l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 9 novembre à 15h30 au foyer rural.

Nous avons déjà retenu le spectacle de Nicole Bockem dans le cadre de « Contes et rencontres » le 21 février : "Langue de vipère et coeur d'artichaut".

Contact :

Maryse : 04 66 45 54 08 ou
Julie : 04 66 45 54 04

Julie HUGON

Plaquette



Cette plaquette, réalisée par les Archives départementales de la Lozère, le Conseil Général, l'Ecomusée du Mont-Lozère et le Parc national des Cévennes, peut être consultée aux Archives départementales.

Elle fait suite à l'exposition qui s'est tenue cet été à l'Ecomusée du Mont-Lozère et qui retraçait les moments forts de la Guerre des camisards, dont on célébrait le tricentenaire. Il s'agit en fait de la réduction au format A4 des différents panneaux

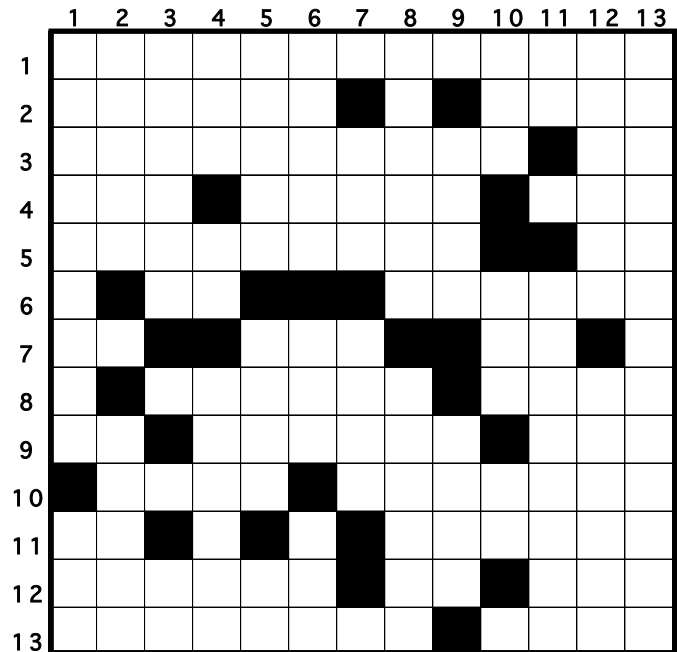
qui constituaient l'exposition.

C'est un document très riche en informations sur cette période mouvementée de l'Histoire de nos Cévennes, agrémenté de nombreuses illustrations, parfois rares, avec notamment d'anciens documents issus des Archives.

Par ailleurs, les cahiers du Colloque qui s'est tenu les 25 et 26 juillet 2002 au Pont de Montvert, sont en vente en librairie

A.V.

Mots Croisés



Jeu proposé par Hervé Goldfarb "Spécial Cévennes" Horizontalement

- Forêt d'arbres aux innombrables vertues, fréquents chez nous.
- Période de la journée pendant laquelle le ciel se couvre d'une blancheur lactée - Sens dans tous les sens.
- Bâtisse pour vers à soie - Langue du pays.
- Presque une ville espagnole - Chambre luxueuse d'un hôtel - Jeu de cartes.
- Se promena jadis avec Ernestine - Reste à payer.
- Possessif - Recouvrir de chocolat, par exemple.
- Ile de France - À puces, peut désigner un animal - Réfléchi.
- On y trouve la source du pêcher - C'est mieux quand il est bon.
- Réfléchi - Son nom n'est pas toujours très distingué ! - Travail un peu désordonné.
- Rivière de nos contrées - Bien connu des arithméticiens.
- Dénomination de sentiers - Fleuve côtier.
- Répondons négativement - Possessif - Oiseau palmipède.
- Cette grille est plutôt dans cette dominante - Compagnons de voyages, en particulier chez nous !

Verticalement

- Révoltés cévenols - Organe central en charge de la protection de l'environnement cévenol.
- Plongeon canadien - Dit fortement (s').
- Allègues - En ville.
- Possessif - Se rend - Notre département.
- Nivelles - Produite un temps par ici - Révolution.
- Problème mal orthographié - En ré - Préfixe d'égalité.
- Dans Eisenstadt - Ville normande.
- Dramaturge anglais du XVIème siècle - Le plus haut est le Méjean.
- Victoire napoléonienne - Port suédois.
- Brame - Constructeur automobile - Floué.
- Maître - Fromage typique de la région.
- Rempli d'eau - Animal du Pacifique.
- Éniées (natois).

Solution du numéro 54/55

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	E	P	E	R	V	I	E	R
2	M	L		A	I		R	A
3	B	O		U	R	G	E	O
4	E	T		E	N		D	C
5	L		R		E	P	E	O
6	L	I		G	A	T	U	R
7	I	O		E	T		A	U
8	E	N		F	E	T	E	R

tempête de délibérations

Saint Maurice de Ventalon

Conseil municipal
du 02 Juillet 2002

Absents : Mesdames
AUFOR et SANCHEZ.

Habitat Développement Lozère :

Le conseil accepte de prendre en charge une partie du financement de la mission d'assistance conseil au montage de dossier dans le cadre du programme départemental de réhabilitation en faveur des mal logés, assurée par l'association HDL.

Le conseil décide d'adhérer à l'association pour un montant de 20 euros et décide d'inscrire au budget la somme de 210 euros à ce programme en vue du montage d'un éventuel dossier sur le territoire communal. M-J. DUBOIS est désignée pour représenter la commune au sein de cette association:

Achat terrain Vernaujou :

Le conseil décide d'annuler le montant fixé par délibération en date du 17 mai 2002 pour l'achat de la parcelle A 349 destinée à servir d'accès et de plate-forme de retournement au point de départ du chemin communal de Masméjéan-Haut, et fixe un nouveau montant de 228.83 euros.

Taxes locale :

Le conseil décide de ne rien changer aux exonérations appliquées sur les taxes locales en conformité avec le Code des Impôts.

des Impôts.

Taxe de séjour :

Le conseil, après discussions, décide de proposer de mettre en place un groupe de travail.

Questions diverses :

- Tour du Viala : M. ROUSTAN, Maire d'Alès, nous informe que la commune vient d'acquiescer par compromis de vente, le site de la Tour du Viala. Un concierge a été installé à l'année.

Une réflexion devra être engagée à propos de l'adduction d'eau potable et de la voie d'accès.

- Contrats Verts : Mme le Maire donne lecture de la lettre des salariés licenciés entre le février et mars 2002 qui contestent cette décision de licenciements économiques. ■

Absent excusé : JP

Saint Maurice de Ventalon

Conseil Municipal
du 20 Septembre 2002

VELAY

SEML abattoir :

Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver les nouveaux statuts de la SEML créée et accepte de participer pour la somme de 190,60 euros au capital de cette SEML.

M. RICHARD (titulaire) et Mme DUBOIS (suppléante) représenteront la commune à l'assemblée générale et à l'assemblée spéciale.

Taxe ordures

spéciale.

Taxe ordures ménagères 2003 :

Une délibération est prise à l'unanimité pour instituer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères comme mode de tarification de ce service à compter du 1er janvier 2003 et de confier sa gestion au SICTOM. Elle sera basée sur le foncier bâti. C'est donc la dernière année, en 2002, que la Mairie facture les O.M.

De plus, une nouvelle répartition des containers sera nécessaire pour effectuer des économies.

Droit de licence débit de boisson :

Le conseil délibère et fixe à l'unanimité le montant pour le droit de licence sur les débits de boissons à 12 euros.

Loyer E. Pavot :

Mme PAVOT ayant libéré le logement après la date prévue, le conseil décide de lui faire payer un demi mois de loyer supplémentaire. Voté à l'unanimité.

Tarif eau 2002 :

Le Maire indique au conseil que le tarif 2002 fixé en septembre 2001 ne peut être appliqué informatiquement car le logiciel n'accepte pas 5 tranches de tarifs.

Le conseil décide de modifier le tarif de la manière suivante :

de 0 à 25 m³ : 2,30 E (pas de changement)
de 26 à 50 m³ : 0,61 E (pas de changement)
de 51 à 100 m³ : 0,38 E.
au delà de 100 m³ : 0,15 E (pas de changement).

L'abonnement et la taxe d'assainissement restent inchangés.

Cette délibération modifie celle en date du 21 septembre 2001.

Questions diverses:

- Le conseil décide de louer à titre gratuit le morceau de terrain jouxtant l'arrière de sa propriété à Mme BOUCHOUCHA, mais elle s'engage à l'entretenir. Une convention sera préparée pour définir les servitudes et les contraintes de cette location.

- Une extension du transport scolaire a été demandée pour ramasser les enfants de la famille ARIF au bourg et ceux de la famille CLEMENT à la Tour du Viala. Cette extension coûtera à la commune 290,70 euros supplémentaires. ■

Saint Maurice de Ventalon

Conseil Municipal
du 27 Septembre 2002

Absents : Mmes SANCHEZ et BUISSON. M. RICHARD excusé.

Tarif eau 2003:

Le tarif de l'eau pour l'année 2003 sera majoré de 2 % en moyenne, ce qui donne :

- de 0 à 25 m³ : 2,35 E
- de 26 à 50 m³ : 0,62 E
- de 51 à 100 m³ : 0,39 E
- au delà de 100 m³ : 0,16 E

L'abonnement au compteur et la taxe

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal
du 28 Juin 2002

d'assainissement restent aux mêmes tarifs qu'en 2002.

Périmètre communauté de communes:

Le conseil municipal après délibération souhaite que le périmètre de la communauté de communes soit identique au périmètre du Sivom. Le nom adopté par les 6 communes est : « Des Cévennes au Mont Lozère ».

Indemnités agents communaux:

Le conseil prend la délibération d'accorder le versement mensuel de l'indemnité d'administration et de technicité aux agents communaux à partir du 1er octobre 2002 en appliquant le coefficient multiplicateur de 1.

OPAH:

Le conseil décide de choisir l'option 2, (soit 5% supplémentaires sur la masse des subventions pouvant être accordées aux particuliers) comme proposition de financement de la remise sur le marché de logements en résidences principales

Taxe de séjour:

Le conseil souhaite que l'office de tourisme cantonal du Mont Lozère, initie la discussion sur l'harmonisation de la taxe de séjour sur le canton afin que les communes prennent une décision pour l'année 2003.

Présents:
M. PASSEBOIS E. , Maire
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint
Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint
Mmes SALMERON F. - LEVEL A. - GOURDON V.
Absents excusés:
M. HUGON J., 2ème Adjoint, procuration à M. BRUGUÈS;
MME VIDAL L.
Absents:
Mme COLOMBAT S, M. JALAT F, M. MAURIN T.
Secrétaire de séance : Maryse BRUGUÈS.

ORDRE DU JOUR :

■ Commentaire sur le compte-rendu du Conseil municipal du 27/05/2002.

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité sans commentaire.

■ Vote du Compte Administratif 2001 .

C'est Jean-Claude LIEBER qui présente ce document, reflet de la gestion assurée par M. le Maire et compte-rendu au centime près des dépenses et recettes réelles de l'année 2001. Ce budget est établi en francs, monnaie en cours en 2001.

■ ● Budget principal.

Section fonctionnement:
Dépenses = 1.250.921,10 F;
Recettes = 1.236.950,96 F; Excédent

Présents:

Excédent reporté = 15.864,17 F; Excédent 2001 = 1.894,03 F.

Section investissement:
Dépenses = 605.095,45 F; Recettes = 669.859,62 F; Déficit reporté = 164.540,11 F; Déficit 2001 = 96.775,91 F. (A noter que ce déficit est dû à une subvention P.E.D. (Plan d'Equipement Départemental) de 100.000,00 F qui n'a été encaissée qu'en début d'exercice 2002.

Le compte administratif principal 2001 est adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble des conseillers.

● Budget Caisse des Ecoles.

Section fonctionnement:
Dépenses = 216.368,14 F; Recettes = 218.917,12 F (dont subvention communale de 181.996,00 F); Excédent de clôture = 2.548,98 F. Un point sur les dépenses de nourriture sera effectué par le secrétariat de mairie.

Section investissement:
Dépenses = 8.214,54 F; Recettes = 0,00 F; Déficit de clôture = 8.214,54 F.

Le compte administratif Caisse des Ecoles 2001 est adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble des conseillers.

● Budget Ordures Ménagères.

Dépenses = 49.648,00 F; Recettes = 46.500,00 F; Excédent reporté = 14.408,50 F; Excédent 2001 = 11.260,50 F.

Le compte administratif Ordures Ménagères 2001 est adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble des conseillers.

● Budget AEP.

● Budget AEP.

Section exploitation: excédent 2001 = 144.402,40 F; Section investissement: déficit = 26.335,70 F; Excédent général 2001 = 118.066,70 F. Des emprunts sont possibles sur ce compte car il bénéficie d'un excédent régulier.

M. le Maire rappelle que les études pour remise en état de l'adduction du Viala et pour la desserte du Grenier sont toujours en cours.

L'entreprise ROUVIERE en relation avec M. MERCIER de la SAFER est chargée de celle du Viala. Pour ce qui est du Grenier, Jean-Claude LIEBER souhaite que la source des Gouttes (au dessus du Salson) soit dégagée par l'équipe des "Contrats Verts" dans les jours qui viennent afin que l'on puisse mesurer son débit exact au moment de l'étiage. Cette opération doit être effectuée au plus tard début août. Il faut en effet savoir si cette ressource en eau est fiable et suffisante, avant de lancer toute étude d'adduction à partir de ce point. Ce n'est qu'à partir du moment où nous aurons ces éléments que nous pourrons nous déterminer sur tel ou tel circuit pour alimenter le Grenier.

Valérie GOURDON s'étonne que lors du dernier conseil, à l'occasion du débat sur l'intercommunalité, le choix n'est pas été fait de transférer la compétence des travaux d'extension d'AEP à la future communauté de communes.

E. PASSEBOIS et J-CL.

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal
du 02 Septembre 2002
(suite)

●●●

■ AEP et problèmes d'eau.

● Adduction du Grenier:
J-CI LIEBER est allé mesurer le débit de la source des Gouttes en période d'étiage. Il serait au moins de 3,5 litres/minutes, soit 5 m3/jour, mesure difficile car l'eau n'est pas canalisée. Il est nécessaire d'effectuer un travail de préservation de cette source. Cette tâche sera confiée aux employés municipaux.

● Adduction du Viala:
Cette adduction en comporte en fait deux: l'adduction dite "publique" et l'adduction dite "privée". L'adduction publique se compose d'un captage défectueux, d'une adduction dont les tuyaux sont enterrés normalement mais qui comporte un point haut à Carmentran avec une "ventouse" qui fonctionne par intermittence, et d'un bassin comportant un flotteur situé à bonne altitude par rapport à la distribution du hameau. Les maisons reliées à cette adduction sont dotées d'un compteur. Cette adduction qui ne gèle pas l'hiver fonctionne toutefois très mal. L'adduction privée se compose d'un captage en ruisseau (sous le captage public) dont le débit est

correct, d'une adduction avec tuyaux aériens, et d'un bassin vétuste - muni seulement d'un trop-plein - situé pratiquement à la même altitude que le hameau. Cette adduction fonctionne assez bien sauf l'hiver (gel). Afin de renforcer le "public" une connection a été établie en amont du bassin public. La plupart des maisons du hameau sont donc raccordées aux deux adductions.

Il a été constaté, à plusieurs reprises que le bassin "public" se vidait anormalement.

Une vérification a permis de constater qu'il n'y avait aucune fuite ni au bassin, ni sur la distribution.

On s'est rendu compte que si, dans chaque maison l'utilisateur laissait ouvert sa vanne publique en même temps que sa vanne privée, l'eau venant du bassin public remplissait le bassin privé - celui-ci étant situé beaucoup plus haut que le "privé" - et coulait par le trop plein, vidant ainsi le "public" en permanence. Pour résoudre ce problème, il faudrait installer un anti-retour dans chaque maison à l'arrivée du privé.

Mais d'autres causes peuvent être à l'origine de la perte d'eau dans le bassin public.

J-CI. LIEBER propose de tester cette distribution avec un colorant alimentaire (type fluorescéine) afin de déceler le problème, proposition retenue par l'ensemble du Conseil. Dans un deuxième temps,

la pose d'un anti-retour sera proposé à chaque habitant concerné. Cette opération pourrait être effectuée par les employés municipaux aux frais de l'utilisateur.

En tout état de cause il est urgent de refaire l'ensemble de cette AEP aux normes (accès et périmètres publics notariés) et de repenser le captage et l'adduction.

● Potabilité de l'eau.

Comme chaque année, l'eau de nos adductions - sauf Vimbouches - est réputée "non potable" par la DDASS. Seule différence, cette année et sur les conseils de cet organisme, le Maire a cru bon d'afficher ces résultats faisant ainsi naître une inquiétude - légitime - chez les administrés. En d'autres temps, des analyses (privées) ont conclu à la potabilité de l'eau. Qui doit-on croire ? En Lozère, la DDASS est le seul organisme habilité pour l'analyse des eaux publiques.

■ Abattoirs de Florac.

Sandrine COLOMBAT rappelle les grandes lignes de ce dossier: il s'agit d'une SEM (Société d'Économie Mixte) dont la mairie est actionnaire à hauteur de 9 parts du capital pour un montant total de 343,08 Euros. Il est bien dit qu'il n'y aura aucune participation supplémentaire notamment au niveau du fonctionnement. Il s'agit en fait de montrer notre soutien au maintien de cet équipement utile à bon nombre d'agriculteurs

équipement utile à bon nombre d'agriculteurs locaux. Le conseil municipal accepte d'entrer dans le capital de cette SEM dans les conditions énoncées ci-dessus et désignent, pour le représenter au conseil d'administration de cet organisme, Mme COLOMBAT comme titulaire et Mme GOURDON en tant que suppléante.

■ CFD (note d'information).

Etienne PASSEBOIS fait part au conseil de l'évolution de ce projet.

C'est le Conseil Général qui pilote ce dossier. Plusieurs réunions auxquelles a assisté M. PASSEBOIS ont permis de définir les tranches de travaux de mise en sécurité de cette voie et leur chronologie. La première tranche qui va de Florac au Col de Jalcreste devrait débuter cette année, la seconde tranche (Col de Jalcreste - Ste Cécile) étant programmée pour 2003. Quelques détails administratifs sont à régler avant le début des travaux: ainsi, toutes les communes concernées doivent prendre des délibérations en termes identiques.

Un débat est ouvert sur l'utilisation de cette voie: elle pourra être empruntée à pied, à bicyclette, par des charrettes tirée par des chevaux.

Une interrogation subsiste quant à l'utilisation de chevaux montés, à cause des problèmes de sécurité et de la nature du revêtement de cet axe. C'est M. BLANC, de la

SELO, qui est chargé de ce dossier.

Jean-Claude LIEBER suggère, pour le revêtement, l'utilisation de la pouzzolane, matériaux dur, résistant et non poussiéreux.

■ Aire de jeu de l'Ayrolle.

Des véhicules stationnant parfois sur le terrain de jeu, il est décidé de poser une barrière (amovible) en haut de l'accès à cet espace.

Par ailleurs, Christophe DUQUENNE, président de l'association des Amis de l'École Publique, pense qu'il serait intéressant de louer l'aire de jeu de l'Ayrolle à des personnes qui en feraient la demande et ce pour une fête, une manifestation privée, etc...

Après en avoir débattu, le Conseil en accepte le principe, dans la mesure où cette association prend en charge l'ensemble de cette entreprise, à l'image du Foyer "Regain" pour la salle communale. Les bénéfices liés à ces locations reviendraient à l'association qui, en retour, prendrait en charge les frais d'électricité, qu'elle reverserait à la commune.

Une convention pourrait être signée entre la commune et l'association pour un an (2003) à titre d'essai.

Mme VIDAL et MM. HUGON et PASSEBOIS sont chargés de rédiger une lettre regroupant ces propositions afin que M. le Maire puisse l'adresser au président de l'association des Amis de l'École Publique.

■ P.O.S.

■ P.O.S.

Le P.O.S. n'est plus (dans le langage administratif officiel), vive le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) !

Aussi la délibération prise antérieurement et demandant une révision du P.O.S. n'est plus valable.

Afin de nous expliquer ces nouvelles dispositions, des responsables de la DDE de Mende proposent une rencontre avec les membres du Conseil municipal. Elle pourrait se faire les 11 ou 18 septembre prochains.

Plusieurs questions seront à poser lors de cette réunion:

- Une information est nécessaire quant aux tarifs de cette révision qui semblent exorbitants.

- Quel est l'objectif de cette opération, sachant qu'actuellement elle repose uniquement sur des demandes d'administrés souhaitant étendre leur terrain en zone constructible.

■ OPAH et intercommunalité.

● OPAH.

Jacques HUGON présente un document réalisé par l'association "Habitat et Développement" et transmis aux communes du canton. On y trouve une analyse du bâti et des potentialités de

réhabilitation. On constate que la conjoncture est favorable à la réhabilitation des ruines même dans le périmètre du Parc National des Cévennes. Les particuliers ou communes souhaitant restaurer un bâtiment à

souhaitant restaurer un bâtiment à but locatif pour permanent peuvent obtenir des aides auprès de cet organisme.

Les renseignements et coordonnées sont disponibles en mairie.

● Intercommunalité.

Etienne PASSEBOIS, Jacques HUGON et Alain VENTURA, délégués au SIVOM des Sources du Tarn signalent que le prochain ordre du jour du SIVOM est

l'intercommunalité et qu'il sera traité de points importants tels que le type de présidence et la représentation de chaque commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les positions suivantes:

- Présidence: choix, à l'image de l'Europe, d'une présidence tournante (durée du mandat 1 an, permettant ainsi à chaque commune de présider la communauté au cours d'un mandat municipal). Possibilité que l'un des représentants des communes - et pas forcément le "Maire" - puisse avoir la charge de la présidence.

- Représentation: identique à celle du SIVOM actuel, soit 3 représentants par commune, quelle que soit l'importance démographique des communes.

■ Entretien des sentiers communaux et balisage.

Certains sentiers communaux nécessitent un entretien. On y constate des dégâts importants dus aux

sangliers. Par ailleurs, une coupe de bois aux abords de Leyris semble avoir endommagé le sentier Leyris-Champdomergue. Certains balisages seraient également nécessaires. Le PNC doit procéder à un balisage des "P.R." dans le courant de l'hiver prochain.

Une recherche de balisage pourrait être effectuée pour les circuits de la "Randonnée Huguenote". En relation avec cette évocation de la guerre des Camisards, M. le Maire signale qu'un "mécène" serait prêt à aider financièrement la commune de Saint Fréal pour l'achat de "Champdomergue", haut lieu de la résistance camisarde. L'ensemble du Conseil engage M. le Maire à accepter cette proposition si elle s'avère réelle.

Un débat s'ouvre ensuite sur le problème rencontré par la pose de barrière sur les sentiers. Laurence VIDAL se dit opposée au barrage des sentiers communaux, ceux-ci devant rester libres à la circulation.

Il semblerait, justement, que des problèmes se posent à la Gare de Saint Fréal, le propriétaire riverain de la voie communale du CFD faisant en sorte que les usagers soient dissuadés d'emprunter cette voie.

M. le Maire est chargé de demander au propriétaire riverain de ne pas se substituer à la mairie pour réglementer lui-même la circulation.

tempête de délibérations

Saint Fréal de Ventalon
Conseil Municipal
du 02 Septembre 2002
(suite et fin !)

●●●

■ Relation avec "bois 2 Mains".

Le président de cette association, J-CI COLOMBAT, demande par courrier au conseil municipal, dans quelle mesure son association pourrait utiliser le terrain TEISSIER que la mairie est en train d'acheter en face de la salle communale. Il souhaite y construire un atelier de transformation, des bureaux et y planter une aire de stockage de bois.

Après une longue discussion, le Conseil se dit favorable au "principe". Il insiste toutefois sur différents points importants qui peuvent remettre en question ce projet:

- Le terrain est seulement en cours d'acquisition, donc aucun choix d'utilisation n'est possible sur ce terrain actuellement.

- Il n'y aura pas de possibilité immédiate de vente, il paraît donc difficilement concevable à une association de construire sur un terrain ne lui appartenant pas.

- Ce terrain est par ailleurs situé hors zone artisanale ce qui exclut, pour le moment, toute construction de ce type.

- Des contraintes esthétiques seront exigées vu la proximité de l'ensemble Temple-Maison communale, ainsi

que l'absence d'éventuelles nuisances.

J-CI LIEBER et J. HUGON sont chargés de fournir des éléments de réponses à M. le Maire qui les transmettra à M. COLOMBAT.

■ Rentrée scolaire.

● Cantine scolaire: Céline MATHIEU vient de donner sa démission. Une place de cantinière reste donc à pourvoir. Le délai était trop court pour faire un appel d'offre à grande échelle. Toutefois deux candidatures sont parvenues en mairie.

Le Conseil laisse au Maire le soin du choix de la personne.

● Employée communale chargée de l'école maternelle: Le nombre d'enfants a diminué. M. le Maire propose de revoir à la baisse les heures allouées à cette mission.

Après discussion et après avoir recueilli l'avis de la directrice et celui de Jacques HUGON, le Conseil décide de maintenir le même nombre d'heures que l'an passé, la présence de cette aide étant indispensable vu les différents niveaux concernés en "maternelle" (maternelle+ CP).

● Le transport scolaire semble être difficile à résoudre cette année. M. le Maire est chargé d'entrer en contact avec le Conseil Général.

● Jacques HUGON signale que les démarches sont entreprises pour

gaz.

● Le dernier Conseil d'école (auquel participaient les enseignants de l'année précédente) avait conclu à l'abandon du regroupement avec la Vallée Longue, et préféré un rapprochement avec le canton du Pont de Montvert. Cette année, les nouveaux enseignants préfèrent revenir au regroupement initial avec la Vallée Longue. Jacques HUGON conseille à la nouvelle directrice de convoquer rapidement un Conseil d'École pour en débattre et formaliser une nouvelle décision éventuelle.

Par ailleurs, il semble que le budget alloué ait été bien entamé ne laissant qu'une faible marge de manœuvre à la nouvelle directrice pour terminer l'année civile 2002. Il est suggéré, pour éviter que ne se renouvelle cet état de fait, que les commandes soient désormais passées par la mairie.

M. PASSEBOIS doit rencontrer M. JAFFUEL à ce sujet.

■ Prévention Routière.

La Prévention Routière demande l'autorisation d'utiliser les routes communales pour expérimenter des contrôles routiers. Accord de l'ensemble du Conseil.

■ Situation financière / actions à conduire:

Sur les routes, le travail le plus urgent est celui de la mise en sécurité du Pont de la Vignette. M. le Maire

sécurité du Pont de la Vignette. M. le Maire recontactera l'entreprise qui devrait intervenir rapidement pour au moins barrer ce passage en attendant que le pont soit réparé.

■ Questions diverses

● Budget supplémentaire et prochains conseils:

La préparation du budget supplémentaire se fera le lundi 23 septembre.

Prochains conseils:

- Lundi 7 Octobre à 18h : vote budget supplémentaire.

- Lundi 11 Novembre à 18h.

- Vendredi 13 Décembre à 20h30.

● Fête cantonale:

Jacques HUGON informe le Conseil que la fête cantonale aura lieu cette année au foyer "Regain", salle communale de Saint Fréal, le samedi 5 octobre.

La séance est levée à 22 h 45. ■

Saint Fréal de Ventalon
Conseil Municipal
du 07 Octobre 2002

Présents:

M. PASSEBOIS E. , Maire

M. LIEBER J-CI., 1er Adjoint

M. HUGON J., 2ème Adjoint

Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint

Mmes COLOMBAT S. - SALMERON F.

Absents excusés:
Mme VIDAL L.,
procuration à Mme
BRUGUÈS
Mmes LEVEL A. et
GOURDON V
M. JALAT F.
Absent:
M. MAURIN T.
Secrétaire de séance :
Sandrine COLOMBAT.

ORDRE DU JOUR :

■ Commentaire sur le compte-rendu du Conseil municipal du 02/09/2002.

Après avoir précisé que "40.000 F correspondaient à 6.097,97 Euros", ce compte-rendu est adopté à l'unanimité sans autre commentaire.

■ Budget supplémentaire.

M. Lieber présente ce budget. Seuls 2 budget sont dotés d'un budget supplémentaire: le budget général et le budget caisse des écoles.

● Budget général

Fonctionnement / Dépenses: + 100 E.

Charges à caractère général + 10.574 E = Entretien voies et réseaux + 8.484 E (réfection pont de la Vignette); Primes d'assurances + 350 E; Fêtes et cérémonies + 140 E (cadeaux de Noël); Transports scolaires + 1.400 E; Taxes foncières + 200 E (maison "Barral").

Charges financières ± 0,00 E = Intérêts d'emprunt SDEE +11.646 E; Intérêts compte courant commune - 10.646 E; Intérêt ligne de crédit -1.000 E.

Virement à la section investissement - 10.474 E.

Fonctionnement / Recettes: + 100 E.
Taxe additionnelle droits de mutation + 100 E.

Investissement / Dépenses: -23.071 E.

Remboursement d'emprunts - 49.700 E = Capital emprunt commune + 300 E; Emprunts en euros - 50.000 E.

Immobilisations corporelles - 4.760 E = Acquisition foncières Teissier - 39.637 E; Acquisitions foncières Barral + 1.409 E; Acquisitions foncières Soustelle / Serres - 809 E; Frais de notaire maison Teissier + 2.262 E; Acquisition foncière Teissier + 16.770 E; Acquisition maison Teissier + 15.245 E.

Immobilisations en cours + 31.389 E = Travaux maison Teissier + 25.489 E; Travaux de voirie goudron SDEE + 5.900 E.

Investissement / Recettes: - 23.071 E.

Subventions d'investissement + 40.933 E = Subvention PED 2002 - 1.867 E; Subvention Région acquisition Barral + 42.800 E. Emprunts et dettes assimilées - 53.530 E = Emprunt acquisition Barral - 3.530 E; Emprunts en Euros - 50.000 E.

Virement de la section fonctionnement - 10.474 E.

Le Budget supplémentaire général est adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble des

l'ensemble des conseillers.

Liés à ce budget, plusieurs points doivent être débattus:

a/ Propriété Teissier:

Un différend doit être réglé. Cette acquisition était liée à celle d'un bien appartenant à M. Edmond Fages qui depuis a été légué à sa nièce, Mme GUISSARD. Cette dernière souhaiterait, en échange de ce bien, non pas de l'argent, mais des avantages en nature (eau gratuite).

Le notaire affirme qu'une commune peut légalement traiter de cette façon, dans la mesure où l'avantage correspond au prix du bien.

Après discussion, compte tenu que la somme demandée pour cette acquisition était de 25.000F (3.811,23 E) il est décidé à l'unanimité de proposer l'achat de ce bien contre 32 ans d'abonnement gratuit pour 1 compteur + 120 m3 de consommation annuelle (valeur 800 F/an soit 121,96 E/an) avantage consenti à M. et Mme Edmond Fages qui peuvent le transmettre à leur héritière Mme GUISSARD qui elle même pourra le transmettre à ses descendants à l'exclusion de toute autre personne, et ce pour une durée totale de 32 ans définie ci-dessus.

Une délibération modificative sera nécessaire pour entériner ce mode de paiement en contre partie de l'acquisition de ce bien.

Enfin, il est rappelé qu'il

des faudra être très vigilant sur les servitudes autour la maison Teissier.

b/ Priorités des différents travaux:

Cet ordre de priorité est adopté par le Conseil à l'unanimité, et ce en fonction des finances disponibles...

1/ Étude et réalisation de mise aux normes de potabilité des bassins (capteurs permettant un injection de chlore). L'étude pourra entrer dans le cadre de celle effectuée par le cabinet Béture-Cérec pour une enveloppe d'environ 20.000 F (3.048,98 E), ce qui nous permettra d'accéder à la subvention de 80% (coût total des travaux estimé à 120.000 F soit 18.293,88 E).

2/ Réhabilitation de l'adduction du Viala (160.000 F soit 24.391,84 E).

Par ailleurs la coloration prévue sur cette adduction s'est avérée inutile puisque l'on sait que les problèmes ont été causés par une mauvaise manipulation.

3/ Mezzanine au Temple: Un reliquat de 12.000 F (1.829,39 E) de subvention peut nous être attribué si nous effectuons pour 25.000 F (3.811,23 E) de travaux dans cet édifice. Il est envisagé de construire une mezzanine au dessus de la porte de communication avec la salle communale, qui, fermée d'un rideau par le dessous, constituerait un sas hermétique au froid. Maryse Bruguès est chargée de contacter les entrepreneurs pour effectuer des devis. ●●●

tempête de délibérations

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal
du 07 Octobre 2002
(suite et fin !)

•••

4/ Carte communale: Le POS pourrait être remplacé par cet outil, permettant ainsi de satisfaire les demandes de révision des administrés. Coût approximatif 80.000 F (12.195,92 E). Si la légalité le permet, il est envisagé de lever un impôt supplémentaire pour les bénéficiaires de cette mesure c'est à dire les propriétaires dont les terrains deviendront constructibles.

5/ Lampe au Conchès: Coût environ 6.000 F (914,69 E).

6/ Enfouissement des lignes à Loubreyrou: Coût environ 70.000 F (10.671,43 E). Cette opération peut bénéficier d'une remise de 10.000 F environ (1.524,49 E) car elle éviterait à EDF le déplacement d'un poteau estimé à ce coût.

● **Ordures ménagères:**

Pas de budget supplémentaire, mais une information qui mérite une certaine attention.

La redevance sera bientôt exigée directement par le SIVOM de la Vallée Longue. Une forte hausse des tarifs est en prévision.

Afin qu'une large représentation de la commune à ces débats soit possible, il est décidé de nommer des délégués supplémentaires au SIVOM de la Vallée Longue qui pourront

roulement. Mme BRUGUÈS et MM. PASSEBOIS et LIEBER sont ainsi désignés par le conseil municipal. Le maire vérifie auprès du président du SIVOM la légalité de cette nouvelle disposition.

● **Budget Caisse des écoles:**

± **0,00 E.**

Charges à caractère général + 460 E = Jouets + 360 E; Frais de téléphone + 100 E.

Charges de personnel - 460 E = Personnel non titulaire - 460 E.

Recettes: ± 0,00 E.

Le Budget supplémentaire de la caisse des écoles est adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble des conseillers.

Un parent d'élève souhaite que son enfant ne consomme pas les aliments de la cantine mais demande qu'il puisse manger un repas confectionné par ses soins, dans l'enceinte de la cantine scolaire et ce pendant les heures de repas des autres enfants. Il est envisagé de demander une participation de 1 E par repas ainsi consommé, pour gardiennage et surveillance, la responsabilité de la commune étant ainsi engagée. Le maire devra vérifier la légalité de cette demande.

■ **Détermination de la valeur vénale de la propriété ex Barral.**

Il est nécessaire de distinguer la valeur de la maison elle-même, de celles des terrains. Après

en avoir délibéré, l'ensemble du Conseil s'accorde à estimer le terrain à 100.000 F (15.245 E) et la maison à 400.000 F (60.980 E).

M. Passebois informe le conseil que nous avons la possibilité de revendre rapidement un terrain subventionné dans la mesure où l'on restitue la subvention correspondante.

■ **Intercommunalité.**

Un compte-rendu des deux dernières réunions du SIVOM est fait à l'ensemble du conseil, avec notamment les propositions de représentation des communes au sein de la future communauté de communes: 5

représentants pour Vialas, 4 pour Le Pont et 3 pour les autres communes.

Un modèle de délibération pour se déterminer sur un périmètre est également proposé.

Après avoir entendu ces propositions et lu le modèle de délibération, le Conseil décide à l'unanimité de ne prendre aucune délibération avant d'avoir l'assurance:

1/ D'une représentation analogue à celle du SIVOM actuel, soit le même nombre de représentants pour chaque commune quelle qu'en soit l'importance démographique, se basant sur le fait qu'aucun conseil municipal ne comporte plus de 11 membres sur ce canton (4 communes de 11 membres et 2 de 9 membres).

2/ D'une présidence annuelle tournante.

3/ D'un transfert de compétences analogue à celles déléguées au SIVOM.

Lorsque ces trois conditions seront réunies, il se prononcera favorablement pour une communauté de communes sur le périmètre du canton dont le nom serait "Des Cévennes au Mont - Lozère".

C'est cette position qui sera communiquée à la prochaine réunion du SIVOM (21 Octobre) par les représentants de la commune.

■ **Cérémonie du 11 Novembre.**

Des personnes restent attachées à cette cérémonie du souvenir. Elle sera donc maintenue.

■ **Questions diverses**

● Réponse de M. SOULIER au courrier de M. PASSEBOIS:

M. SOULIER de la Gare, se dit étonné de ce courrier. Il affirme qu'il n'a pas été agressif envers les automobilistes qui empruntent la voie du CFD. Il leur aurait simplement demandé de rouler plus lentement afin d'éviter qu'un nuage de poussière ne soit soulevé à chaque passage.

● Appartement de l'Ayrolle:

La personne qui devait occuper l'appartement laissé libre par Mme BRUNET s'est désistée. Il y a deux autres candidats pour ce logement. Le choix du locataire revient à la Société de HLM.

● Chiens errants:

Des chiens rodent en permanence autour de l'école des Abrits. Les moyens d'intervention sont limités. Une note rappelant que la divagation des chiens est interdite et insistant sur la responsabilité du propriétaire sera adressée à chaque administré possédant un chien.

● Refonte des statuts de l'ASA:

M. PASSEBOIS signale qu'une assemblée générale est convoquée le 21 Octobre à 14h30 à la mairie du Pont de Montvert afin de débattre de la refonte de ces statuts.

Par ailleurs, dans le différend qui oppose l'ASA à Christian ERARD, le jugement du Conseil des Prud'hommes est mis en délibéré et sera prononcé le 29 novembre.

● Abattoirs de Florac:

Sandrine COLOMBAT signale que les travaux de mise aux normes ont commencé. Les représentants des communes de St Julien d'Arpaon, des Bondons et de Vébron sont membres du bureau.

● Conseil d'administration de l'Association de Développement du Canton.

Jacques HUGON fait un bref résumé de cette réunion:

- Un comité de soutien se forme pour défendre les intérêts de Mme GAILLARD, dont le compagnon a été tué lors des travaux sur le CD 35.

- L'association est en

contact avec le GAL qui est amené à sélectionner des projets susceptibles de bénéficier des fonds européens. Ont été retenus: l'OPAH, Bois 2 Mains et l'Espinas.

- Alain VENTURA est sollicité pour apporter aide technique à la mise en page de la feuille d'information de l'association: "À la cantonade".

- Un comité de bassin d'emploi est en cours de création sur Florac.

La séance est levée à 21 h. ■



en coup de vent

Les journées des Métiers

d'Art en

Languedoc

Roussillon

29 -30

novembre et

1er décembre

2002 :

Trois jours à la rencontre des métiers d'art.

Les métiers d'art rassemblent près de 250 métiers répartis en trois grands secteurs : tradition, création et conservation du patrimoine.

C'est pour cette raison que l'état a confié à la Société

la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art la coordination nationale de ces premières journées des Métiers d'Art et la coordination régionale à la Chambre Régionale des Métiers.

Sur le canton et ses alentours, l'Association de Développement et l'Office de Tourisme des Cévennes au Mont Lozère relayent cet événement et proposent un circuit de visites d'ateliers en portes ouvertes des artistes et artisans. Lors de cette première édition, le public aura la possibilité d'aller à la rencontre des artisans d'art dans leur atelier, d'assister à des démonstrations. Plus de 130 ateliers seront ouverts en Languedoc-Roussillon et pas moins de 21 sur le canton et ses proches alentours.

Un programme composé d'une carte et des coordonnées des artisans participants vous permettra d'organiser votre circuit durant ces trois jours. A cette occasion, vous pourrez également découvrir nos chambres d'hôtes, hôtels et restaurants.

Veillez contacter l'office de tourisme et l'association de développement pour les détails pratiques. (04.66.45.81.94 ou 86.12)

A travers ces multiples événements, les métiers d'art et d'artisanat se révéleront dans toute leur diversité et dans toutes leurs dimensions : culturelle, sociale et économique.

Un stage de musique à Saint Frézal

... une idée qui fait son chemin...

Ce fut en effet une "idée", il y a déjà 4 ans ! Renouvelée chaque année depuis lors, cela deviendrait presque une institution... avec cette année une innovation non négligeable: le magnifique buffet qui suivit le concert, et le bal pour clôturer cette merveilleuse soirée.

Il y en eut pour tous les goûts et les instrumentistes débutants se firent prêter main forte par le nombreux public qui entonna le "Temps des cerises".

Nos ensembles "Némausica" et "L'Instrumental de l'Uzège" proposent en effet aux adultes une initiation au solfège et une intégration dans l'orchestre dès que possible.

On peut donc commencer la musique à tout âge.

Nous comptons bien perpétuer ce séjour de vacances musicales et le conclure comme cette année, à condition que la séance de cinéma ne soit pas programmée le même jour, comme ce fut le cas les autres années.

Un grand merci aux personnes qui se sont déplacées et qui se sont dévouées pour la réussite de cette soirée.

Daniel LAURENCE
Président de
"Némausica" et

Saint Frézal Bienvenue !

Depuis le début de l'été, trois familles se sont installées dans notre commune. À la famille Lombard-Von Goerlich, dont nous avons annoncé la venue en juillet dans le n° 54/55, se sont ajoutées deux autres familles.

Un peu plus tard, au milieu de l'été c'est Mme et M. Wohanka-Mazenod avec leurs 2 enfants qui sont venus habiter au Conchès dans la maison familiale d'Edmée Soustelle.

Plus récemment, au début de septembre, Mme et M. Bech-Pineau, avec leurs 2 enfants occupaient la maison qu'ils ont fait construire sur un terrain proche du hameau de l'Ayrolle.

Six adultes, sept enfants, voilà une belle poussée démographique, voilà du "sang neuf" pour la commune et un bel effectif pour notre école élémentaire.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et formons des vœux pour qu'ils s'adaptent et réussissent au mieux dans notre collectivité.

Dernière minute: Le service HLM nous annonce le départ de Mme Brunet, notre ancienne directrice d'école nommée à Vialas. Elle quitte son appartement d'el'Ayrolle, mais déjà de nouvelles demandes de location sont présentées... Le logement ne restera pas longtemps vacant !

St Andéol Nouvel habitant

Voici un nouvel habitant à Saint Andéol: Pierrot, né le 07 mars 2002 !!!

Ma maman, Cécilia Erard, mon papa Pascal Leclercq et mon grand frère Léo ont été très heureux de m'accueillir à la grange à Vitaterne.

Bibliothèque

Perrine Douarche ouvre à tous la bibliothèque de Saint Andéol (Mairie) spécialement le mercredi après-midi de 14h à 16h. Vous y trouverez des livres avec un large éventail de sujets pour petits et grands, dont le stock est renouvelé régulièrement par la bibliothèque de prêt de Mende.

St Maurice Décès

Lucette Molines

C'est avec une grande tristesse que nous apprenons le décès de Lucette Molines, survenu à l'âge de 79 ans.

Lucette avait des problèmes de santé depuis plusieurs mois qui avaient nécessité son entrée en milieu médicalisé mais rien ne laissait supposer qu'elle puisse nous quitter aussi rapidement.

C'est à Masméjean, dans le cimetière familial qu'elle a été enterrée mercredi 2 octobre, accompagnée par ses proches et par les

proches et par les amis et voisins venus nombreux, car, comme l'a rappelé M. Petit dans son sermon, Lucette était estimée et aimée par tous ceux qui la connaissaient. Native du Masdieu, elle était venue dans notre commune très jeune pour y travailler et gagner sa vie comme l'on disait à l'époque. C'est là qu'elle avait rencontré Robert et qu'ils avaient décidé de fonder leur foyer.

Les plus jeunes d'entre nous auront sans doute connu Lucette pendant les vacances, car elle venait chaque année en période de congés scolaires accompagnée de ses enfants. C'est l'image d'une maman toujours souriante et dévouée, toujours prête à engager la conversation que nous garderons.

À son époux Robert, à ses trois enfants et à ses petits-enfants ainsi qu'à tous leurs proches, nous présentons nos sincères condoléances.

Annouk Molines

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès d'Annouk Molines. nous savions que sa santé était fragile mais elle nous a quitté trop brusquement à l'âge de 12 ans. Une foule triste et recueillie l'a accompagnée en l'Eglise du Pont de Montvert, le 18 octobre.

À Yvette et Francis, ses parents, à ses sœurs, à leurs familles et à leurs proches, le "Vent des Bancelles" tient à présenter ses condoléances attristées.

Concours de boules

Le succès remporté l'an passé par le premier concours de boules du village de Saint Maurice laissait prévoir une participation en hausse cette année.

En effet, l'édition 2002 a réuni 52 doublettes. Pourtant la météo n'était pas clémente en cet après-midi du 10 Août mais ce temps désagréable et les nuages menaçants qui s'accumulaient au dessus de la Croix de Berthel n'ont pas empêché la compétition de se dérouler normalement.

La finale, jouée sur la placette du village à une heure un peu tardive compte tenu du nombre important de doublettes a opposé l'équipe Jean DOMERGUE - Thierry VILLIEM à l'équipe Henri MERSADIER - Gérard POUJOL. Ce sont ces derniers qui ont remporté le trophée sous les applaudissements d'un public toujours nombreux.

L'ambiance de fête et de convivialité remarquée l'an passé s'est confirmée : une tombola, fort bien dotée par le Restaurant DEDET de Masméjean, l'Auberge des Bastides et les Ruchers du Haut Tarn a été organisée parallèlement au concours de boules. Gérard POUJOL, bien impliqué dans le milieu bouliste local, fait partie, depuis l'origine de ce concours, des généreux donateurs. Madame le Maire de la commune représentée par ses Adjoints M. VELAY

et M. CROS, a tenu à remercier M. Jacques BLANC, Sénateur, Président du Conseil Régional et M. André PLATON, Conseiller Général, pour leurs dotations qui ont été fortement appréciées par les joueurs. M. BLANC et M. PLATON auraient souhaité assister à la remise des prix mais n'ont pu, à leur grand regret, se rendre libre à ce moment là. M. SAINT LEGER, député de la circonscription, nouvellement élu, s'était également fait excuser. Au cours de l'apéritif qui a été offert après la remise des prix, des félicitations et des remerciements ont été adressés aux organisateurs, aussi bien de la part de la municipalité que de celle des joueurs. Le concours de boules de Saint Maurice semble avoir atteint sa majorité en deux éditions. Si le succès se confirme en Août 2003, cette manifestation deviendra incontournable pour les amateurs de boules de la région.

Nouveaux habitants

Un jeune couple a choisi d'habiter au bourg de Saint Maurice, à partir du mois de juillet. Il s'agit de Miloud Arif et de sa compagne Nathalie. Ils aménagent actuellement dans la maison appelée "maison du parc", louée par la mairie. Les deux fillettes Leslie et Sarah âgées de 3 et 5 ans apprécieront sans doute d'habiter dans cette grande maison même s'il

n'y a pas d'autres enfants de leur âge dans le village. Nous souhaitons à cette famille sympathique la bienvenue dans notre petit village.

Fraissinet de Lozère Décès de Christian Servières

Notre petite commune de Fraissinet-de-Lozère est à nouveau frappée par un accident mortel qui s'est produit le 30 septembre vers 18 h. Christian Servières du village de Finialettes, alors qu'il circulait avec son tracteur, a basculé d'une hauteur de 3 m dans le fossé.

Grièvement blessé, il est transporté en hélicoptère à Montpellier. Malgré tous les soins reçus, il est décédé dans la nuit.

Il était âgé de 38 ans et papa de 2 enfants Lola et Tao. Ses obsèques ont eu lieu à Finialettes le 2 octobre à 16 h 30. Une foule nombreuse de parents, amis, copains, était venue se recueillir et témoigner toute sa sympathie et son amitié à cette famille dans une grande peine.

Toute la population prend part à leur chagrin.

"A la demande de sa famille et de ses amis proches, je vais dire quelques mots à propos de la disparition de Christian qui nous bouleverse tous.

Ce matin je me suis levé en pensant à lui, un flot

d'images défilait sans interruption, toutes bien évidemment chargées d'émotion.

Chargées d'émotion, mais aussi d'amitié, d'humour, de gravité. J'ai réfléchi et consciencieusement j'ai listé dans une écriture un peu automatique quelles étaient les qualités qui faisaient que personnellement j'aimais son contact. Alors voilà ! Pour moi Christian, c'est en premier lieu un homme de convictions et d'engagements.

D'engagement dans sa vie familiale et d'engagement dans la vie citoyenne.

Et l'on a tous « profité » (entre guillemets) de sa disponibilité, de sa vivacité d'esprit et de son courage, mais aussi de son humour et surtout de son sourire.

Et bien évidemment comme homme de conviction, il s'était impliqué dans la vie associative de notre canton depuis de nombreuses années.

Ce qui me touchait le plus, c'est la variété de ses engagements. Il a été actif sur tous les fronts : le sport, la culture, le développement local, le syndicalisme.

Nous savons tous la part de responsabilité qu'il a prise dans les activités sportives et culturelles et l'importance qu'il attachait à cette vie là.

Je soulignerai ici, puisque c'est dans cette structure que j'ai commencé à le côtoyer la part qu'il a prise dans l'Association de Développement Cantonale depuis sa création. Il était un membre actif du bureau reconnu pour son efficacité, mais aussi pour sa participation fertile aux

efficacité, mais aussi pour sa participation fertile aux discussions ou aux débats. Sa curiosité naturelle, sa faculté d'imagination et son bon sens contribuaient bien souvent à éclairer nos réunions de travail.

En d'autres occasions, il pouvait avoir la dent dure, ce qui pouvait blesser mais qui n'était pas dans son intention, au contraire. Il s'agissait pour lui de redresser quelque chose qui ne lui paraissait pas juste. Cela lui attirait quelques retours inamicaux, il en souffrait. Ceux qui étaient proches de lui comprenaient sa rigueur pour les autres et pour lui-même et on ne pouvait qu'apprécier sa droiture.

Il manquerait quelque chose à ce portrait si je n'évoquais pas sa conception citoyenne du service public s'exprimant autant au travers de sa profession que dans sa vie.

Quoi qu'il en soit, pour ses amis, ses collègues et pour tous les gens qui l'ont croisé un jour, restera gravée l'image d'un homme à la démarche souple, au visage souriant et ouvert.

Voilà, pour conclure, je m'adresse à Isabelle, Lola et Tao. Vous saviez déjà à l'intérieur de votre vie de famille que c'était un compagnon et un papa super. Nous pouvons vous confirmer, nous qui le côtoyons de l'extérieur que c'était un mec super.

Nous avons perdu aujourd'hui un compagnon de route et un ami, et nous tenons tous à te dire aujourd'hui, merci Christian".

Jean-Michel Van Der Steen



13 Novembre 2002

“La mort a des rigueurs à nulles autres pareilles, “On a beau la prier, “La cruelle qu’elle se bouche les oreilles “et nous laisse pleurer”.

Anne Level vient de mourir. Elle allait avoir 44 ans.

En un peu moins d’un mois une maladie aussi grave que foudroyante l’a enlevée à l’affection des siens, de ses amis, de sa famille: Elodie -18 ans - Wladimir - 14 ans - et Philippe le père de ses enfants.

Une foule nombreuse de ses proches mais aussi de tous les représentants de nos vallées était là pour l’accompagner au cimetière du Collet de Dèze ce vendredi 15 novembre. Le ciel gris en ce début d’après midi est devenu noir, puis la pluie au moment où arrivait le cercueil, couvert de fleurs, s’est mise à tomber à verse autant de larmes du ciel qui accompagnaient ce cortège.

Mme le pasteur Brunel a célébré l’office puis Maryse Bruguès, l’amie accompagnatrice de ces moments difficiles s’est exprimée en ces termes: “Nous disons pour notre part : Anne, dormez en paix; nous graderons de vous le souvenir de votre gentillesse et de votre dévouement et nous assurons que nous n’abandonnerons pas votre famille dont nous partageons l’immense peine”.

Etienne PASSEBOIS

Pour Anne,

Je m’adresse à toi d’abord en tant que présidente de «Regain» pour te dire tout ce que tu nous apportais, d’abord ta joie, ton sourire, ton rire, ils raisonnent toujours à nos oreilles.

Tu étais toujours là, prête à donner de ton temps et de ta personne. Ton rôle de trésorière de l’accomplissais avec beaucoup de sérieux, d’ailleurs cela n’a pas été facile pour nous de reprendre derrière toi. Jusqu’à ces derniers jours nous avons voulu croire que tu vaincrais la maladie et à

l’Assemblée Générale de samedi dernier nous t’avons renommé d’office trésorière pour l’année à venir, pensant que cela te donnerais encore un peu plus de force pour lutter et pour ne pas que tu abandonnes. Nous n’avons pas eu le temps de te le dire, c’est pour cela que je le fais aujourd’hui.

Nous te verrons toujours à la petite table, au fond de la salle, en train d’encaisser les entrées les soirs d’animation.

Maintenant nous te disons au revoir, nous essayerons de continuer, car tu ne le voudrais pas autrement et toute l’équipe du bureau, Julie, Laurence, Fabienne et les autres nous te disons que nous t’aimons et que tu resteras à jamais dans nos cœurs.

A présent c’est l’amie qui te parle. Du jour où tu nous a amené avec Nadine une bouteille de jus de pommes pour nous souhaiter «la bienvenue » jusqu’à ce jour quatre années se sont écoulées. Quelques temps après je t’ai retrouvé à Regain et notre amitié a vu le jour.

Très vite nous avons eu des liens qui se sont tissés, nous nous sommes confiées, l’une à l’autre, nous avons ri et pleuré ensemble. Tu disais qu’avec Julie nous formions un « sacré TRIO » nous avions pleins de projets de sorties et de parties de rire, mais le Trio n’est plus, un pilier est tombé, tu n’es plus là.

Avec Julie nous avons essayé de te soutenir dans ta dernière épreuve, mais nous n’avons pas été à la hauteur, nous n’avons pas vu assez tôt que tu voulais que l’on s’occupe de toi; que l’on te prenne en charge.

Tu as mené un combat sans merci contre ton employeur, mais cette lutte n’est pas fini nous allons continuer pour tes enfants, faire entendre ta voix et ta raison. Nous te l’avons promis et à présent tout le monde est conscient de l’injustice qui t’a frappée. Nous lutterons sans merci et nous irons au bout de ce qui était

devenu ton obsession.

Tes enfants sont forts, tu peux en être fière, ils sont bien entourés par Philippe, papa attentif et attentionné.

Ils savent tous les trois que nous sommes là aujourd’hui pour les soutenir, mais que nous serons aussi présents demain et toujours.

Maintenant, va l’esprit tranquille, repose toi.

Je ne te dirais pas adieu mais salut la miss.

Maryse BRUGUÈS

Lettre à Nanane

On se souvient tous, et toi tu dois t’en souvenir Nanane, de nos premières années en Lozère, quand les plus vieux de la bande retapaient des ruines du côté de Marvejols, de Florac ou de Saint-Frézal et que les

plus jeunes, dont tu faisais partie, cherchaient à acheter une clède ou un mas abandonné pour venir s’installer par ici, loin de la ville.

Tu te rappelles, Nanane, de Bac Bas, près de Fraissinet de Fourques, ou de Groupoula en dessous de Saint Germain de Calberte. T’aurais pu t’installer par là ... mais ça ne s’est pas fait.

Enfin, avec Fifi, Patrick et Régine t’a trouvé un bout de paradis dans la vallée de Saint-Frézal, à Pénens, et c’est comme ça qu’on a passé des années formidables, tous ensemble... des années heureuses où les fêtes succédaient aux fêtes, presque sans discontinuer... hiver(s) comme été(s).

Combien de fois on a fait la fête à Loubreyrou, à Conches, à Pénens et parfois même plus loin à Saint Léger de Peyre ou aux Bondons. Ce n’était pas facile d’aller faire la fête par là-haut, surtout en hiver... les congères, la tourmente... en 4L ou en 2CV ... mais ça laisse des souvenirs.

Combien de fois on a passé des nuits à danser, à chanter, à rigoler ... et à gueuler même jusqu’au lever du soleil. Entre parenthèses, ce qu’il y a bien en Cévennes, c’est qu’on peut faire la fête sans gêner les voisins ! Ici, y’a de l’espace pour tout le monde.

Tu te rappelles, Nanane, des morceaux sur lesquels on dansait : « remain in light » des Talking Heads, «could you belove» de Bob Marley, «red red wine» d’UB40 ... ou encore ce morceau de folk... (je ne sais plus qui chantait ça, mais toi, tu dois t’en souvenir) : «Gabriel c’était mon parrain et Madeleine c’était ma marraine...».

Et les gâteaux que tu faisais Nanane, et les tartes, à chaque fête, chaque anniversaire ! des tas de gâteaux, des tas de tartes ... (c’est peut-être pour ça que tu as pris un peu de poids). T’aimais tellement les gâteaux que tu as même fondé (avec d’autres) une petite entreprise de biscuits. Ah ! ça sentait bon à Pénens ! Ça sentait toujours bon à Pénens !

Pendant 20 ans rien n’a changé... ou presque ! Nos familles se sont agrandies et nos gamins ont été élevés dans cette ambiance ... En juillet dernier, il y a même eu une bataille de seaux d’eau à Conches... Y faisait si chaud ! Tu t’en souviens ? C’était bien!

A la prochaine fête, faut que tu sois là Nanane... Hein ? Faut qu’on entende ta voix et tes rires ! Pour les gâteaux, t’inquiète pas, on s’en occupera ... D’accord ?

Allez, on compte sur toi ... on te fait la bise.

Jeannot et les autres...

Il nous est très difficile de pouvoir nous exprimer si rapidement, mais nous pensons à vous tous qui, de près ou de loin, nous ont témoigné leur gentillesse, amitié, affection, pendant ces moments si douloureux nous vous remercions sincèrement.